

LASDEL

**Laboratoire d'études et recherches sur
les dynamiques sociales et le développement local**

BP 12901, Niamey, Niger – tél. (227) 72 37 80

BP 1383, Parakou, Bénin – tél. (229) 61 16 58

**Observatoire
de la décentralisation au Niger**
(Enquête de référence, 2002)

Les pouvoirs locaux à Bana

Adamou Moumouni
(enquêteur : Mamane Magagi)

Février 04

Etudes et Travaux n° 21

Cette étude a été financée par le Bureau de la Coopération suisse au Niger

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	3
Où en est la décentralisation ?	3
Les sites de l'Observatoire	4
<i>Introduction</i>	5
Caractéristiques générales de l'arrondissement de Gaya.....	5
<i>Bana</i>	6
L'histoire du peuplement du village de Bana.....	7
Les principaux groupes en présence.....	8
<i>Les pouvoirs politiques traditionnels</i>	10
La chefferie traditionnelle	10
Kurya : quartier des opposants locaux à la chefferie.....	11
<i>Les pouvoirs religieux</i>	13
L'islam	13
Les cultes magico-religieux.....	14
<i>Les pouvoirs associatifs</i>	16
Les structures « a-politiques »	16
Les structures politiques : les partis politiques.....	17
<i>Les services de l'Etat</i>	19
L'éducation	21
La santé	23
<i>Les interventions extérieures</i>	25
Les interventions extérieures en activité.	25
Les interventions extérieures qui ont disparu.....	27
<i>Le village de Bengou</i>	30
Le conflit Bana-Bengou ou la polarisation de luttes factionnelles	31
<i>La question de la décentralisation</i>	36
La perception de la décentralisation par la famille du chef de canton à Bana.....	36
La perception de la décentralisation par le quartier Kurya.....	36
La décentralisation et la commune de Bengou.....	37
<i>Conclusion</i>	39
<i>Bibliographie</i>	40

Avant-propos :

à propos de l'Observatoire de la décentralisation

Le rapport ci-dessous est le résultat d'une étude de référence menée sur un des sites de l'Observatoire de la décentralisation, programme de recherche du LASDEL.

Le LASDEL s'est proposé avec ce programme d'observer et d'analyser, à l'échelon local, la nouvelle donne socio-politique qu'implique la future décentralisation au Niger. Avec l'appui de différents partenaires (en particulier Coopération française, Coopération suisse, Commission européenne, IRD et CODESRIA), ce programme de recherche pluri-annuel a entrepris, dès avant la mise en œuvre de la décentralisation, de mener des études de références sur une série de sites répartis dans l'ensemble du pays (à ce jour, des études sur 11 sites ont été financées), afin de décrire, dans leur diversité et leur complexité, les configurations actuelles des pouvoirs locaux, au sens large du terme.

Lorsque la décentralisation sera mise en place, des études annuelles seront menées à nouveau sur chacun de ces sites, afin de suivre les modalités d'exécution de la réforme sur le terrain, et ses effets sur l'arène socio-politique locale.

Le local sera en effet considéré d'une part comme une "arène", où interviennent des acteurs hétérogènes dotés de ressources locales et extra-locales variées (chefs, notables, ressortissants, hommes politiques, commerçants, personnels de projets, fonctionnaires, associations, etc.), et, d'autre part, comme un espace public et étatique émergent, où les représentants de l'Etat et ceux des populations interagissent autour de normes multiples (locales, régionales et nationales), souvent non stabilisées.

Toutes les enquêtes ont été menées selon une problématique commune définie collectivement par les chercheurs du LASDEL pour l'Observatoire de la décentralisation. Un même cadre méthodologique a aussi été utilisé, avec une phase collective sur la plupart des sites (canevas ECRIS), regroupant plusieurs chercheurs du LASDEL et plusieurs enquêteurs (de niveau maîtrise en sociologie), suivie d'une phase individuelle plus longue, avec le chercheur responsable du site assisté d'un ou deux enquêteurs. Le canevas ECRIS¹ est essentiellement basée sur des enquêtes qualitatives auprès de "groupes stratégiques", avec une entrée préférentielle par les conflits. La phase individuelle recourt aux méthodes classiques de la socio-anthropologie: observation directe ou participante relativement prolongée, entretiens à partir de canevas d'entretien souples, études de cas, collecte documentaire.

Où en est la décentralisation ?

Les lois de 1996 constituent la base des actuelles réformes administratives nigériennes : elles organisent le pays en régions, elles-mêmes sont divisées en départements, les départements en arrondissements et les arrondissements en communes. Les régions, départements et communes sont érigés en collectivités territoriales². Quant à l'arrondissement, c'est une circonscription administrative d'encadrement des communes.

Un premier schéma de décentralisation préconisé par le Haut Commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation (HCRA/D) a servi de base sous la IV^{ème} République aux élections locales de février 1999 : on a procédé alors à l'élection de conseils régionaux, de conseils départementaux, et de conseils communaux pour les communes urbaines et certaines communes rurales nouvellement créées³. Les élections ont eu lieu, le parti au pouvoir (RDP) les

¹ ECRIS : enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques (voir Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998 : 262-265)

² Seules des communes urbaines étaient, et sont toujours en place, dans les principales agglomérations du pays, avec des maires (administrateurs délégués) nommés par l'exécutif (le Niger n'a connu des maires élus que dans les années 60, pour les trois principales villes du pays, mais sous un régime de parti unique)

³ Les communes urbaines étaient les 21 communes urbaines déjà existantes, plus 24 nouvelles communes urbaines créées sur la base des chefs-lieux d'arrondissement ; en outre, 27 communes rurales étaient créées sur la

perdit, elles furent annulées. On en revint à la situation précédente. On sait que, peu après, un coup d'Etat militaire renversa le régime, avec une transition jusqu'aux élections présidentielles de décembre 1999 et la mise en place de la V^{ème} République.

La question de la décentralisation a de nouveau fait son apparition en 2000-2001, avec de nombreuses hésitations sur ses modalités comme sur son calendrier. Un nouveau schéma a finalement été choisi, celui de la communalisation intégrale des cantons (et de certains groupements). Ce schéma, dit « schéma 2000 » prévoit la création de 265 communes, correspondant approximativement au nombre de cantons existants, plus les postes administratifs et quelques créations nouvelles. Les lois conformes à ce schéma ont été votées par l'Assemblée nationale en mai 2002 et promulguées (à l'exception d'une seule⁴) par l'exécutif en juin 2002. Des opérations de sensibilisation et des « consultations publiques » autour de la décentralisation ont été menées à travers le pays, par le Haut Commissariat, comme, plus récemment, par les députés.

Mais la répartition des pouvoirs et des compétences entre les deux instances qui recouvriront demain le même territoire, à savoir les chefs de canton d'un côté (qui resteront en place) et les futurs exécutifs communaux de l'autre (maires et conseils municipaux élus) n'est toujours pas claire. De même, de nombreuses contestations ont vu le jour, relatives aux limites des communes ou à leur chef-lieu, et à la création éventuelle de communes supplémentaires, à partir des « groupements » ou sur d'autres bases revendicatives.

Quant à la date des élections, elle est annoncée pour l'année 2004.

Les sites de l'Observatoire

Sites	Statut actuel	Régions	Responsable
Shadakori	canton	Maradi	Aboubacar Souley
Birnin Lalle	canton	Maradi	Abdoulaye Mohamadou
Bana	canton	Dosso	Adamou Moumouni
Albarkaizé	village	Dosso	Adamou Moumouni
Gorouol	canton	Tillabéri	Eric Hahonou
Diomana-Dessa-Famale	villages	Tillabéri	Abdoua Elhadji Dagobi
Ngourti	poste adm	Diffa	Hadiza Moussa
Balleyara	poste adm	Tillabéri	Eric Hahonou
Tillabéri	commune pref.	Tillabéri	Eric Hahonou
Filingué	sous-pref.	Tillabéri	Mahaman Tidjani Alou
Tabélot	village	Agadès	André Bourgeot
In Gall	poste adm	Agadès	André Bourgeot, Eric Hahonou
Tchintabaraden	sous-pref.	Tahoua	Abdoulaye Mohamadou
Abalak	sous-pref.	Tahoua	Abdoulaye Mohamadou

Niamey, novembre 03

L'équipe du LASDEL

base des postes administratifs. Pour le reste du pays, il n'y avait pas de communes (les cantons restaient donc placés sous la seule autorité des chefs en place).

4 Il s'agit de la loi portant composition et délimitation des communes

Introduction

L'arrondissement de Gaya, au Sud du Niger, est frontalier du Bénin et Nigeria. Il couvre une superficie de 4.044 km². Sa population, répartie dans les six cantons administratifs⁵ que compte l'arrondissement, était estimée en 1999 à 254.347 habitants. Elle est particulièrement multi-ethnique, composée de Tchanga, Hausa, Dendi, Zarma, et Peuls, ainsi que de ressortissants étrangers.

La présente étude porte sur Bana, un canton de l'arrondissement de Gaya. Une première enquête avait été réalisée en 1997 pour le compte du BUCO par Chaibou Adamou. En 2001, on a donc réactualisé les données existantes et pris en compte les principales transformations intervenues depuis 1997.

L'équipe qui a mené la recherche était composée d'un chercheur du LASDEL et d'un assistant de recherche de niveau maîtrise. L'enquête de terrain a duré deux semaines, sur différents sites : en effet, outre le village de Bana, nous avons mené nos investigations dans le village de Bengou, qui entretient actuellement des relations conflictuelles avec le chef lieu de canton.

Dans chaque site, nous avons interrogé les différents groupes stratégiques dont le point de vue était indispensable. L'enquête a concerné également des acteurs placés dans des positions de pouvoir au niveau des projets de développement ou de l'administration locale. Par ailleurs nous nous sommes intéressés aux acteurs de la vie associative dans la ville de Gaya.

Notre travail de terrain n'a été possible que grâce à la disponibilité constante du personnel du PADEL, que nous tenons à remercier ici.

Caractéristiques générales de l'arrondissement de Gaya

Pour toute cette partie, nous renvoyons au rapport sur Albarkaize, situé, comme Bana, dans l'arrondissement de Gaya, et où l'on retrouve pour une grande part les mêmes intervenants.

⁵ Bana, Djoundjou, Kara-kara, Gaya, Yélou, Zabori.

Bana

Situé dans l'arrondissement de Gaya, le canton de Bana⁶ est limité à l'Est par *Hankora*, au Nord par *Dogon-Dadji*, à l'Ouest par *Garin Gorzo* (hameau) et au Sud par *Garin Dogo* et Bengou. Il est composé de 10 villages ⁷ administratifs et de 10 hameaux. Sa population est estimée en 2001 à 25 358 habitants. Elle est très diversifiée et se compose de Hausa, Dendi, Zarma et Kanouri ⁸. Elle est le produit d'une immigration qui a jalonné l'histoire du peuplement de ce canton.

L'agriculture est la principale activité de la majorité des populations. Les principaux produits cultivés sont : le mil, le maïs, le sorgho, le manioc et la canne à sucre, la patate douce etc.

Outre l'agriculture, l'élevage occupe une place considérable. Les produits tirés de cette activité ont une forte valeur marchande. Cependant les données dont nous disposons ne nous permettent de quantifier sa part réelle dans l'économie locale. On sait tout au plus que les populations en tirent des revenus substantiels.

Sur le plan commercial, la proximité du canton avec deux frontières internationales confère d'énormes avantages aux populations. Les villageois effectuent la plupart de leurs transactions commerciales sur les marchés riverains du Nigeria (Kamba et Goumki) et celui du Bénin (Malanville). On y vend tout et on y achète tout : des produits agricoles aux biens de consommation courante en passant par les services.

La fraude reste un des traits caractéristiques de ce commerce:

« Nous n'avons pas souvent le choix, on n'est donc obligé de pratiquer la fraude. Les douaniers t'arrachent même le morceau de pagne que tu achètes à ta femme. Ils t'humilient, ils te montrent qu'ils sont plus que toi. Ils veulent qu'on achète les produits au Niger mais c'est difficile car dans notre pays tout coûte cher contrairement à Kamba. Nous, les gens de la brousse, notre souhait est que le gouvernement nous aide à trouver une solution avec la douane. C'est tout » (M, G, paysan à Bana).

Pour tromper la vigilance des brigades qui effectuent des patrouilles inopinées, certains usagers sollicitent la complicité des conducteurs de moto-taxi (*kabu-kabu*) qu'ils paient à la tâche:

« Les conducteurs de *kabu-kabu* que vous voyez là ont plusieurs activités à la fois. Ils font du transport, de la fraude, du commerce etc. Ils jouent également le rôle d'indicateurs pour les fraudeurs qu'ils alertent en cas de patrouille de la brigade des douanes. Même les douaniers les utilisent. Ils sont des agents doubles. Ils ont une bonne connaissance des coins et recoins de la brousse. En même temps qu'ils font du transport de passagers, ils surveillent les mouvements des douaniers et des agents des eaux et forêts. Dès qu'ils aperçoivent un véhicule de la douane, sachez que dans la minute qui suit tous les fraudeurs sont au courant » (fonctionnaire à Bana).

La naira reste la monnaie d'échange dans une bonne partie du canton. Il semble que cette influence monétaire remonte à plusieurs années dans le temps :

« Ici, l'usage de la naira est plus courant que la CFA. On a l'impression d'être dans un pays avec deux systèmes monétaires. C'est dû à l'influence du Nigeria et le partage de la langue hausa entre les populations installées de part et d'autre de la frontière » (C, agent de l'Etat à Bana).

⁶ Bana est un terme hausa qui signifie cette année

⁷ Dogon-Dadji, Malam Kadi, Foska, Hankora, Bengou, Bana, Tounga-Tégui, Niyakoye-Tounga, Koté-koté, Toudou Wada, Ton Hinza

⁸ Les Gourmantché et les Kanouri ont perdu l'usage de leur langue au profit du hausa majoritairement parlé à Bana.

L'histoire du peuplement du village de Bana.

D'après les récits historiques, le village de Bana a été fondé par des Tchanga, venus de la Mecque. Leur migration serait consécutive à une mésentente avec le prophète Mohamed qui les aurait maudits pour l'avoir combattu. Certaines traditions historiques leur confèrent une origine arabe. On les surnommait *Banu-kayanuka*, et leur chef s'appellait *Zaran-Bade*. Ce dernier va rester à la Mecque pour se convertir à l'Islam mais ne sera pas suivi par ses descendants (Kisira, Bede et Abubella) qui, eux, vont quitter la Mecque pour échapper à la croisade religieuse menée contre leur culte ancestral. Ils traverseront dans un premier temps la Mer rouge pour se rendre en Egypte et au Soudan. Puis ils abandonnèrent de nouveau ces localités, toujours à cause de différends religieux, pour s'installer successivement en Libye, au Tchad et au Nigeria. Sur ce dernier site, ils fondèrent deux villages, Kiro Karami et Kiro Babba, qu'ils vont désertir pour Dole, un village du Nord de l'actuel Nigéria. De Dole, les trois frères se séparèrent pour fonder chacun sa propre agglomération. Kisira fonde le village de Lolo (au Nigéria) ; Bede celui de Kasari (au Bénin) ; et Abou Bella crée le village de Garou (au Nigéria). Mais, pour des raisons de convenance personnelle, ce dernier quitte son village pour descendre dans la région de Gaya occupée à l'époque par un peuple dénommé les *Kumatu*. De là, il va à Katanga puis à Bana Yamsa. Son jeune frère, Kisira, fondera le village de Yelou. Ce dernier a eu deux femmes, toutes deux des Zarma. La première s'appellait koŋo⁹ et il s'en séparera pour prendre une seconde pour des raisons d'infécondité. De cette seconde union naîtront plusieurs enfants dont l'un se mariera à une parente proche de koŋo.

Les descendants de Kisira sont actuellement les Tchanga zarmaphones, alors que ceux d'Abubella sont les Tchanga hausaphones.

Dans leur ensemble, les Tchanga vont déclarer la guerre aux autres groupes qui peuplent la rive gauche du fleuve. Ils quitteront Bana-yamsa pour s'installer à Bana Tchanfon-Birni puis à Bana, sur le site actuel. Avant leur arrivée dans la région, il n'y avait que les chefferies du Kebbi, de Dole et de Tunuga.

On dénombre un total de huit chefs qui se sont succédé depuis la fondation de la chefferie de Bana.

CHEFS	DUREE DE REGNE
Seyni fondateur de BANA actuel	40 ans
Hari Kwaare, frère de Seyni	34 ans
Maiguizo frère de Seyni	25 ans
Barmou lignage de Maiguizo	31 ans
Dadi frère de Massanou	45 ans
Massanou petit frère de Barmou Gama	26 ans
Namata Mahamane Bonkari neveu de Gama Dadi	28 ans
Zakari Namata fils de Namata Mahamane	50 ans

⁹ Les récits rapportés par nos informateurs précisent que *koŋo* a été enlevée comme une captive avant de devenir l'épouse de *Kisira*. L'infécondité de koŋo va pousser son mari à prendre une seconde femme.

Actuellement les Tchanga cohabitent à Bana avec d'autres communautés : Mawri, Zarma, Beri-beri, Zanfarawa, Tulumawa, des Hausa Kabbawa, et Debawa (possesseurs du sel), etc..

Du point de vue de l'organisation spatiale, le village de Bana est subdivisé en sept quartiers ¹⁰(*shya*). Cette organisation, qui est l'émanation du chef de canton, a été initiée pour partager le pouvoir politique entre les ayant-droit à la chefferie. Cependant, certains quartiers échappent à la règle et ont à leur tête de simples autochtones sans lien avec le pouvoir. Chaque quartier est dirigé par un responsable dénommé *may shya*. Ce dernier a des compétences très limitées. Il ne dispose que d'un rôle de représentation. Le caractère symbolique de la charge fait qu'ils ont du mal parfois à asseoir leur légitimité. Mais certains chefs de faction comme Ibaran Sala en ont profité pour accroître leur prestige et leur pouvoir.

Les quartiers *Kurya* et *Faada* (siège du pouvoir politique) sont dirigés par des ayant-droit de la chefferie.

Les principaux groupes en présence

Les Peuls

Ils se repartissent en trois sous-groupes principaux : les *Gorgabe*, les *Wodaabe* et les *Dakaari*. Ils proviennent presque tous du Nigéria qu'ils ont abandonné pour diverses raisons : sécheresse, guerres etc. Leur organisation politique est structurée autour d'un chef appelé *Rugga* qui ne dispose pas de territoire propre pour exercer son pouvoir. Par exemple les *Gorgabe* de Bana paient l'impôt à leur chef de Bara, tandis que les *Wodaabe* relèvent politiquement de Kawara Debe ou de Gaya, tout en résidant dans le canton de Bana. Il semble que les premières tentatives pour fixer les éleveurs peuls sur ce territoire ont été menées sans succès par l'administrateur M. Sadoux dans le courant des années 1920, l'idée étant de les encourager à « établir en certains endroits fixes des commencements de villages et de cases de culture » (Perron, 1924).

Les Peuls pratiquent l'élevage extensif qu'ils couplent à l'agriculture vivrière. Certains cultivent des terres qu'ils ont reçu du chef de canton à qui ils donnent la *zakkat*.

Des organisations telles que l'AREN tentent de les mobiliser autour des questions liées à l'élevage et à la place des éleveurs dans la vie politique locale et nationale. Cette association est par ailleurs sollicitée par les éleveurs en cas de conflits champêtres ou fonciers avec les populations sédentaires du canton de Bana, voire de l'arrondissement de Gaya.

La coexistence des éleveurs peuls avec les autres populations est une alternance de paix et de tensions. Les conflits qui les opposent tournent en général autour de trois points : le respect des couloirs de passage ¹¹, l'utilisation des aires de pacage, et les dates de libération

¹⁰ C'est en 1994 sur initiative du chef de canton qu'il y a eu un découpage du village de Bana en quartiers distincts dénommés *shya*.

¹¹ Le PADEL, à travers son volet agro-pastoral, travaille avec les populations en vue de la matérialisation des espaces pastoraux. La préoccupation première qui sous-tend cette action est d'appuyer les populations pour trouver des mécanismes de prévention et de régulation des conflits fonciers et champêtres. Dans cette perspective, le PADEL a privilégié le balisage des espaces disputés afin d'éviter toute forme de contestation. Cependant ce n'est pas tant la délimitation des couloirs de passage qui pose problème que l'harmonisation et le respect des dates de libération des champs : « l'hivernage est long à Gaya et cela dépend aussi de la région. Aujourd'hui, on peut dire que dans la zone de Karakara, Zabori et Djoundjou, les gens ont déjà fini de récolter et les champs sont libérés, alors que dans le Sud les récoltes durent jusque parfois en décembre. Donc, il y a un sérieux problème à ce niveau. C'est pourquoi, le PREDEC a organisé tout récemment une réunion pour

des champs après la saison des pluies. Dans le règlement de ces conflits, les éleveurs se plaignent de la partialité des verdicts et accusent les instances juridictionnelles (chefferie de canton, justice moderne) d'être à la solde des sédentaires. Ce sentiment d'injustice reste assez récurrent dans la perception qu'ont les éleveurs de leur place dans les différentes arènes locales que nous avons observées ici et là (Albarkaize et Bellogujo). Ce sentiment va en se renforçant avec le nouveau découpage administratif proposé par le HCRAD, que les Peuls de la région considèrent comme un facteur d'exclusion systématique de leurs communautés.

A l'inverse, les sédentaires se disent toujours défavorisés par rapport aux éleveurs qui ont les moyens de corrompre facilement les autorités judiciaires.

Les Dendi

Ce sont les populations autochtones de la région. Leur intégration au canton de Bana date, semble-t-il, du découpage administratif cantonal opéré depuis la colonisation. Les Dendi sont localisés dans les villages de Koté koté, Niakoy Tounga, et Tounga Tégui. Certaines familles sont disséminées dans les autres villages qui composent le canton. Les pratiques productives des populations dendi ne sont pas différentes de celles de leurs homologues hausa du canton. Elles s'adonnent presque toutes aux mêmes activités de subsistance ou de transaction commerciale.

Dans les villages dendi du canton, les populations cultivent le coton. Elles sont organisées en coopératives qui se chargent de la commercialisation.

Par ailleurs, les villages dendi de Bana ont une localisation géographique qui leur confère de multiples avantages : proximité avec la ville de Gaya, contrebande de carburant, facilité d'accès aux marchés frontaliers du Nigeria et du Bénin, etc.

Dans la configuration de l'arène politique locale, certains acteurs dendi jouent un rôle important comme l'illustrent la présence du secrétaire du comité cantonal de Bana, et celle d'une membre de l'association des femmes, tous deux ressortissant de Koté-koté.

Dans le conflit qui oppose Bana et à Bengou, le village dendi de Koté-koté joue la carte de la neutralité. C'est là que se tiennent certaines réunions du comité cantonal pour permettre à aux membres de Bana et Bengou d'y prendre part.

déterminer la période de libération des champs. Mais on n'a pas pu trouver de solution au problème » (agent du PADEL)

Les pouvoirs politiques traditionnels

La chefferie traditionnelle

Elle se compose de la chefferie de canton et de village.

Le chef de canton (Sarki)

Il est l'autorité politique en charge de la conduite des affaires du canton. Il s'appelle Namata Zakari, et règne depuis le 17-12-1953. Ancien combattant de l'armée française, il a succédé à son père. Il était opposé à son cousin Arzika qu'il battit sans difficulté.

« J'ai fréquenté l'école jusqu'en classe de CM1 avant d'être mobilisé dans l'armée française en 1937. Nommé caporal l'année suivante, je fus promu quelques années plus tard au grade de sergent chef. En 1949, je quittai l'Indochine après avoir effectué mes deux ans obligatoires au front. Le 12 décembre 1953, je fus nommé chef de canton de Bana pour remplacer mon père mort trois jours plutôt. On était à l'époque des Blancs et je m'entendais avec tous les commandants qui se sont succédé au poste de Gaya. C'était ça mon avantage » (chef de canton de Bana).

Avec ses 50 ans de règne, le chef de canton est considéré comme l'un des chefs les plus âgés de la région. On le crédite pour cela de pouvoirs magiques qui font qu'il est craint par ses administrés.

« Le *sarki* est un personnage très craint dans le canton à cause de ses énormes pouvoirs magiques. Personne, ici, n'ose lui manquer de respect par peur de ses pouvoirs magiques » (un courtisan du chef).

Le chef de canton est aujourd'hui fatigué du fait de son âge. Ses apparitions publiques sont de moins en moins fréquentes. Il participe rarement aux réunions de la sous-préfecture et de son association, pour lesquelles son fils, faisant fonction de « goumier », le représente. Il se raconte même que certains de ses adversaires profitent actuellement de sa faiblesse physique pour l'affronter politiquement :

« Notre chef n'a plus de force pour réagir conséquemment aux provocations du chef de village de Bengou. Tu vois, même aux réunions des chefs, il ne participe plus. Il est toujours à la maison. » (Un courtisan du chef).

Par ailleurs le chef de canton de Bana se particularise par ses 49 enfants, dont quatorze fonctionnaires. Cette progéniture nombreuse impressionne ses adversaires politiques. En ce sens, il est l'unique chef de famille dans tout le village à se prévaloir d'une masse de lettrés. On dit qu'ils sont ses yeux et ses oreilles, qui lui permettent d'être au fait de la vie du canton. Ils sont pour la plupart disséminés dans les structures politiques et associatives du canton qu'ils contrôlent, concurremment avec des éléments issus des branches adverses du pouvoir. Par exemple, la fonction de représentant qui était naguère assurée par Elhadj Ibarah Sala, chef de la faction opposée, est actuellement entre les mains d'un des fils du chef de canton qui est en même temps le président du MNSD de Bana. De même, les postes de président cantonal du CDS, de secrétaire du bureau du PNDS, de chargé de l'information du parti RDP, sont détenus par des enfants du chef de canton :

« Quand mon père a constaté qu'il ne faisait pas son travail, il l'a fait remplacer par mon frère qui est actuellement notre représentant au niveau de la sous-préfecture. Il représente mon père à toutes les réunions auxquels les chefs sont conviés. La semaine passée il était à une réunion à Dosso avec les chefs de cantons du département. » (un fils du chef de canton de Bana).

Les rapports que le chef entretient avec certains responsables administratifs sont parfois émaillés de conflits. Le principal est sans nul doute le conflit de légitimité qui

l'oppose au village « rebelle » de Bengou, qui revendique le statut de chefferie de canton (voir infra).

Le chef du village de Bana (Maygari)

Dobi Namata est le chef de village de Bana. Il a été nommé à cette fonction en 1970 par le chef de canton, dont il est le frère. Il s'occupe des affaires du village, en même temps qu'il prend part à la gestion politique du canton. Il perçoit l'impôt de capitation avec le concours des chefs de quartier, et exerce des compétences juridictionnelles : litiges champêtres, conflits matrimoniaux, bagarres interpersonnelles, etc.

Ancien fonctionnaire des coopératives, le chef de village joue un rôle d'interface entre son village et les fonctionnaires dont il est le principal interlocuteur :

« C'est quelqu'un que tous les fonctionnaires respectent ici. On en voit souvent dans son vestibule. C'est quelqu'un qui connaît la valeur des fonctionnaires pour avoir exercé en tant qu'agent des coopératives ».

Bien qu'il soit considéré comme le second personnage politique au niveau de la cour, le chef de village n'a pas en réalité de réels pouvoirs lui permettant de conforter cette position. C'est ce qui fait dire à certains que le chef de village n'est qu'un simple figurant dans le dispositif politique actuel, taillé sur mesure par le chef de canton afin de promouvoir politiquement ses propres enfants. La conséquence politique d'une telle stratégie est que le chef de village est perçue de plus en plus dans la famille proche du chef de canton comme un *yan uba* (enfant de père, c'est-à-dire rival), même si cela n'est pas claironné à la cour. Avec la complicité passive de leur père, certains enfants du chef remettent en cause les jugements rendus par le chef de village qui ne réagit pas

« Le chef de village est le jeune frère du chef de canton. Les enfants du chef ne le respectent pas. Même les jugements qu'il rend sont parfois remis en cause par les enfants du chef qui prennent de l'argent avec les parties en conflit » (un fonctionnaire en poste à Bana).

Au plan administratif, ses relations avec la sous-préfecture sont très limitées. Il n'y va que pour verser la taxe d'arrondissement de son village sur laquelle il perçoit 10% de remise.

Les chefs de quartier ne semblent pas avoir de légitimité :

« Un beau jour on est venu me dire que je suis désormais le chef de mon quartier. Je ne sais pas les prérogatives qui sont attachées à cette fonction.

Kurya : quartier des opposants locaux à la chefferie

Kurya, c'est le plus ancien quartier du village de Bana. Il fut le siège de la chefferie avant de devenir le quartier des opposants au quartier *Faada*, lieu du pouvoir actuel. Tous les prédécesseurs du chef actuel avaient leur résidence à *Kurya*. Il était considéré comme la vieille ville, et en même temps le symbole du pouvoir. Avec l'avènement du chef Zakari et le transfert par ce dernier du pouvoir de *Kurya* à *Faada*, *Kurya* incarne l'opposition.

Mais cette bipolarisation spatiale n'est pas seule pertinente pour comprendre la configuration du politique à Bana, car à *Faada*, on trouve également des chefs de factions opposés au chef de canton.

Le chef de terre, Maygoy

C'est le titre que porte le détenteur de la chefferie de terre. Il s'appelle Mamane Souley et appartient au groupe Tchanga qui revendique la propriété de la terre et de la brousse *daji*.

Les Tchanga seraient, selon Maygoy, originaires d'Ilo au Nigeria. Ils étaient chasseurs et premiers occupants des terres de Bengou.

« Au cours de leur migration de chasse, les Tchanga ont rencontré les Dendi venus du Mali qu'ils ont sollicités pour vivre avec eux autour d'une mare dénommée Bengou. C'est ainsi que les Tchanga, souvent absents du village à cause de la chasse, ont procédé à une division des tâches politiques. Aux Dendi, la gestion du pouvoir politique, aux Tchanga le pouvoir des terres» (Maygoy).

Les Tchanga étaient, semble-t-il, un peuple animiste qui avait été converti à l'islam par les Dendi –songhay. Certains témoignages situent leur islamisation au début du XX^{ème} siècle. Cependant, on note la survivance de cultes ancestraux dédiés aux divinités de la terre.

Sous l'influence de la colonisation qui a réorganisé les pouvoirs coutumiers, la chefferie de terre s'est trouvée dans une position marginale par rapport aux Dendi qui assurent la gestion du politique à Bengou. Actuellement, le titre de Maygoy n'est que symbolique. Peu d'agriculteurs lui donnent la zakat qui symbolise pourtant son droit de propriété. Parfois, il n'est même pas consulté sur les litiges champêtres qui relèvent pourtant de ses prérogatives.

Par ailleurs, Maygoy est membre de la faction du chef de village de Bengou. C'est par exemple sous l'autorisation de ce dernier qu'il nous a accordé l'entretien.

Les pouvoirs religieux

Ils sont symbolisés par les deux systèmes de croyances qui cohabitent au sein d'un même espace socio-géographique. Il s'agit de l'islam et des pratiques magico-religieuses locales.

L'islam

Il est traversé par deux courants : l'islam modéré et le fondamentalisme musulman.

L'islam modéré

C'est le courant dominant au sein de la communauté musulmane du canton. Il est pratiqué depuis plusieurs générations et dispose d'une association qui est son porte-parole auprès des autorités politiques et coutumières.

L'association islamique est dirigée par un certain El-Hadji Abdou Alou, frère de l'imam actuel. Il appartient à une lignée maraboutique Béri-béri installée depuis plusieurs années dans le canton de Bana. Sa famille jouit d'une grande notoriété dans le village, due à sa connaissance des préceptes coraniques.

L'association se définit à la fois comme le garant de la foi islamique et de l'ordre moral. Et la plupart de ses actions (prêches) s'inscrivent dans cet objectif. Le bureau de l'association participe à la gestion du pouvoir politique à travers certains de ses membres qui font office de conseillers à la cour du chef en matière judiciaire. Mais des conflits liés à l'interprétation du Coran opposent parfois les membres de cette association. Ces conflits sont d'autant plus vifs qu'il existe un courant de l'islam réformateur qui tente de s'imposer vaillamment dans la région.

Le fondamentalisme musulman

Plus connu localement sous l'appellation d'*Izala*, ce courant de l'islam, diffusé à partir du Nord-Nigéria, entretient ses ramifications jusque dans les pays du golfe arabo-persique considérés comme son foyer originel.

La secte *Izala* est considérée par ses prédicateurs comme une alternative à la crise morale et spirituelle que traverse le monde (Galilou, 2000). Ils se définissent dès lors comme des purificateurs servant la cause de Dieu et promouvant un islam fondé sur la justice.

La sympathie dont elle jouit actuellement chez la plupart des fidèles que nous avons rencontrés est à mettre en relation avec l'arbitraire dont les usagers sont victimes dans leurs rapports avec certains services de l'Etat (justice, gendarmerie, sous-préfecture, etc.) et les pouvoirs coutumiers, que certains n'ont pas hésité à décrier :

« Aujourd'hui il n'y a que la justice de Dieu sur laquelle on peut compter. On ne peut pas juger un musulman avec des lois qui ne s'inspirent pas du Coran comme c'est le cas actuellement. Les gens qui ont des parcelles de pouvoir en abusent et font souffrir les pauvres parce qu'ils sont peu respectueux de Dieu » (un marabout à Bengou).

L'islam réformateur gagne du terrain dans le village de Bengou, où il compte le plus grand nombre d'adhérents. Sa propagande et sa vision de la femme ont des répercussions sur le plan socio-économique. En effet, sous la pression des discours islamistes, des femmes se sont vu interdire la fréquentation des salines du Fogha qui sont pourtant leurs principales sources de revenus :

« Il y a moins en moins de femmes qui vont dans le Fogha actuellement. Leurs maris devenus izaristes leur interdisent l'accès. Car, dans leur conception, la femme ne doit pas s'exposer à la vue d'autres hommes » (un membre de la coopérative de coton de Bana).

Qu'en est il de la situation à Bengou ?

« Il y a deux ailes religieuses : les modérés et les "izalas". Ces derniers ont une structure bien organisée c'est-à-dire qu'ils ont une politique de sensibilisation au niveau de leur personnel et encore la manière d'avoir des adhérents.

Q- Est-ce que les prêches ont changé un peu les comportements des gens ?

R- Ça a changé, nos femmes portent des voiles. Avant ça n'existait pas. Les gens ne font plus les sacrifices. Il y a une certaine rigueur au niveau des intégristes. Ils ont pu convaincre les gens.

Q- Et au niveau des partis, ont-ils apporté des changements ?

R- Même au niveau des partis il y a deux tendances. Chez eux il n'y a pas de regroupement.

Q- Au niveau du mariage est-ce qu'ils ont apporté un allègement ?

R-Non.

Q- Est-ce que ces izaristes pratiquent l'aumône (*sadaka*) des femmes ?

R- Même avant hier il y a eu ça. Le père fait la proposition à la fille » (I, D, fonctionnaire ressortissant de Bengou)

Les cultes magico-religieux.

Ils étaient autrefois organisés autour d'une prêtresse appelée *Ibenu*, qui figurait dans l'organisation des ordres politiques et religieux de la chefferie de canton de Bana. En tant que détentrice de pouvoirs magique-religieux et responsable de la protection magique du village, *Ibenu* faisait fonction de conseillère du chef. Elle organisait les sacrifices rituels recommandés par les forces spirituelles pour prévenir les habitants du village des calamités naturelles et des épidémies. De même, elle avait la lourde charge de désigner un successeur au trône en cas de décès du titulaire. Ses prérogatives la prédestinaient aussi à jouer un rôle de guérisseuse. Il semble qu'elle avait la compétence de soigner toutes les maladies à étiologie magico-religieuse et même les maladies dites « prosaïques ».

Aujourd'hui le statut d'*Ibenu* n'existe que symboliquement, par les souvenirs. Il semble que sous l'effet de l'islam conquérant, et particulièrement du discours fondamentaliste qui professe l'intolérance vis-à-vis des cultes traditionnels ancestraux, les gens n'accordent plus de place à ceux-ci. Leurs adeptes sont la cible des prédicateurs islamistes qui dirigent contre eux des discours réprobateurs. Les prêtres magiciens et leurs clients sont assimilés à des « êtres mécréants » :

« Croire à une divinité autre que Dieu et son prophète Mohamed est un péché qui entraîne son auteur dans les feux de l'enfer. Un musulman n'a pas le droit de pratiquer des cultes magiques, à plus forte raison de s'adonner à des sacrifices sur des autels ou à l'intention d'un génie. C'est l'enfer que Dieu a réservé au *boka* (guérisseur) et aux adeptes du *bori* (culte de possession) (un marabout à Bana).

A Bana, le personnage d'*Ibenu* symbolise cet ordre religieux ancien. Cependant, et malgré les discours réprobateurs dirigés à leur encontre, les cultes magico-religieux restent un recours pour certaines personnes :

« Oui c'est vrai que c'est contraire à la voie de Dieu, mais le Coran lui même reconnaît l'existence réelle des génies et des djinns. Certains marabouts associent à la fois le recours aux génies et les incantations tirées du Coran. Par exemple, pour certains troubles psychiques, ils vous disent que c'est du domaine des iskoki (littéralement « vent » ; génies), et vous conseillent parfois même de consulter des prêtres guérisseurs (*boka*). Chez moi, en famille, on a consulté un *boka* à propos d'une maladie qui a terrassé ma tante ; On a fait tous les recours mais en vain. Même les Blancs qui ont tous les appareils pour détecter les maladies cachées n'ont pas pu faire quelque chose. On était obligé d'essayer les services d'un *boka* dont les médicaments ont été d'une grande efficacité » (jeune du village de Bana).

Les pouvoirs associatifs.

Ils sont de plusieurs ordres et ont parfois des objectifs différents.

On peut les regrouper en deux catégories distinctes : les structures "apolitiques" comme le consacre le jargon politique, et les structures partisans (les partis politiques).

Les structures « a-politiques »

Elles sont le plus souvent des initiatives endogènes ou des dynamiques impulsées de l'extérieur par les bailleurs de fonds

Les structures endogènes

La samaria

C'est l'exemple d'organisation que l'on retrouve un partout au Niger. Son existence est antérieure à la colonisation.

C'est une organisation qui était essentiellement tournée vers les préoccupations de la jeunesse (d'où d'ailleurs elle puise son nom : *samari* signifie jeune en hausa). Son président s'appelle Dawaki et appartient à une des factions opposées au chef de canton.

La samaria est devenue un instrument aux mains de pouvoirs politiques monolithiques. Cependant, avec l'avènement du multipartisme, la *samaria* est pratiquement moribonde à Bana.

Les tontines *adasche*

Ce sont des organisations informelles d'épargne. Celles que nous avons observées sur place regroupent des femmes du village. A Bana, il y a plusieurs groupes d'*adasche* avec des montants de versements et des configurations différents. La responsable de l'*adasche* s'appelle *uwa adasche* ou "mère de l' *adasche*". C'est elle qui joue le rôle de trésorière et assure en même temps les échéances de paiement ou de retrait selon un système de tour.

L'argent épargné est utilisé par les bénéficiaires dans plusieurs domaines d'activités socio-économiques : mariage, baptême, embouche, petit commerce, etc.

Les tontines de création purement endogène n'ont pas suscité d'intérêt de la part des projets et autres institutions de crédits. Pourtant leur expérience en matière d'organisation, de contrôle social, d'éthique, est fort enrichissante et pourrait permettre de trouver des mécanismes de régulations sociales pour éviter les détournements qui sévissent au niveau des caisses villageoises.

Les femmes.

Comme partout ailleurs, elles étaient organisées dans une structure parachutée par le haut qu'on appelle « association des femmes », dont l'instance faîtière siégeait à Niamey. On était aux temps du RDA puis du régime exceptionnel de Kountché, et, depuis, la démocratie multipartite a ralenti l'élan de cette association. Cependant, grâce à la présence d'institutions de développement telles que les projets suisses, les femmes font l'objet d'une attention particulière.

Dans le bureau du comité cantonal de Bana, par exemple, trois femmes siègent : la trésorière, son adjointe et une commissaire aux comptes. Mais la présence des femmes¹² dans ces organisations reflète en même temps le peu de place qu'on leur accorde ailleurs, dans le débat public villageois. Une des choses qui nous a le plus frappé au cours des réunions que le comité cantonal a tenu est le mutisme des femmes présentes. La réunion a duré plus de deux heures sans qu'aucune d'elles ne prennent la parole pour exprimer un point de vue.

Il faut toutefois reconnaître qu'à l'instar de leurs consœurs d'autres localités (Albarkaize), les femmes de Bana ont acquis une bonne image en matière de remboursement de crédits :

« Les femmes craignent la honte *kumya* contrairement aux hommes. Elles ne veulent pas qu'on parle mal d'elles » (président comité cantonal de Bana).

Mais la principale caractéristique sur laquelle les femmes ont fondé leur identité sociale et économique à Bana est l'extraction et la commercialisation du sel du Fogha. Cette activité date de plusieurs années et a même fait l'objet de convoitises politiques et économiques de la part des chefferies de la région, notamment le Zarmakoy de Dosso (Routhiot, 1988) qui avait eu de fortes visées hégémoniques sur cette vallée et ses ressources.

Dans le Fogha, les femmes vivent dans des *tounga* avec leurs maris dans une division domestique du travail. Aux femmes, l'extraction et la cuisson, et aux hommes la charge de l'approvisionnement en bois des foyers de cuisson. Mais, il semble, selon un interlocuteur, que les hommes s'occupent de moins en moins de cette tâche, qui incombe de plus en plus aux femmes. Il faut par ailleurs souligner que la baisse du prix du sel sur le marché nigérian, principal lieu d'exportation, pour diverses raisons, a eu des conséquences négatives sur la production du sel :

« Certaines personnes mélangent le sel avec du sable. Ce qui a créé une dévalorisation de ce produit »

Les structures politiques : les partis politiques

Le paysage politique local de Bana n'est pas étranger au phénomène partisan que l'on observe au niveau national. Tous les grands partis (MNSD, CDS, RDP, PNDS) sont représentés au niveau de l'arène locale villageoise, où ils se disputent l'hégémonie politique.

Nous exposerons le cas de trois d'entre eux.

Le MNSD

Selon toute vraisemblance, il est le parti dominant de la région. Il est surtout représenté à Bengou, dont le chef de village est un membre influent du bureau politique national. Ce qui lui a valu un poste de conseiller spécial à la présidence de la république. A Bana, où les enfants du chef ont adopté la stratégie de la pluri-adhésion (ils sont éparpillés dans tous les grands partis) afin de s'assurer le contrôle de l'arène locale, le MNSD tient également une position prépondérante. Un des fils du chef, en l'occurrence le « goumier » (le représentant), en est le président local. Si, au niveau de Bana, la politique n'est pas au centre des querelles factionnelles, tel n'est pas le cas à Bengou où les différentes factions à l'intérieur du MNSD se disputent le contrôle du parti dans la perspective de la décentralisation. Ainsi la faction Dobi est opposée à celle d'un ancien fonctionnaire à la

¹² La trésorière du comité cantonal appartient à la faction de Ibaran Sala dont elle est la sœur. Elle est fait également figure de big women à cause des activités commerciales qu'elle mènent dans le village et sur les marchés étrangers du Nigeria et du Bénin. A Bana, Haja comme l'appelle, est considérée comme une leader incontournable des femmes de Bana.

retraite (dont le frère a occupé le poste de député de Gaya pendant la législature de 1993) que ses proches préparent comme candidat au poste de maire :

« Au début il y avait un seul bureau dont les membres ont été nommés. On devrait dissoudre l'ancien bureau et faire des élections pour renouveler les institutions cette année. Mais, les partisans de Dobi nous ont dit qu'ils ont déjà choisi leurs gens. Ça ne nous a pas plu (nous les fonctionnaires). Entre temps, le chef du village nous a dit qu'il va convoquer une autre réunion. On a eu un contact avec son frère à Niamey. Un envoyé est venu de Niamey avec quelques noms de fonctionnaires dont on ne sait même pas s'ils sont du MNSD. Par exemple l'ancien directeur n'a jamais dit qu'il est du MNSD. Au lieu de mettre Adam son frère qui a milité, il met quelqu'un dont on ne sait même pas s'il est du MNSD. Un fonctionnaire résidant à Zinder est aussi sur cette liste alors qu'il ne sait même pas ce qui se passe ici » (I, fonctionnaire résidant à Bengou).

La CDS

C'est le deuxième parti de la région. A ses débuts, il drainé plusieurs élites politiques locales, dont Ibaran Sala, son fils, l'ex député du RDP, le président du comité cantonal, l'ex sous-préfet, Kaka Doka et un prince de la cour qui occupe actuellement le poste de président cantonal du parti.

Le parti est perçu par certains militants comme un tremplin pour les élections communales futures. Tel est le sentiment de X qui affine une stratégie personnelle d'anticipation dans l'optique de la décentralisation :

« Pendant le régime Baré, j'étais au RDP, maintenant je suis de la CDS. Pour éviter toute surprise, j'ai contacté le responsable local du parti à Gaya, Kaka Doka. Je lui ai fait comprendre que je suis venu chercher un appui de la CDS pour une éventuelle candidature personnelle aux futures élections locales. Pour le convaincre, je lui ai dit que je suis à la tête d'un important groupe de sympathisants du parti et qui n'attendent que mon mot d'ordre pour s'affilier entièrement au parti. Je lui ai dit que s'il veut la preuve concrète, qu'il se transporte un jour dans mon village pour s'en convaincre. Ce qui fut fait un mois après notre rencontre. Lors du meeting qui a été organisé en sa présence, mes supporters lui ont fait savoir que je suis leur espoir dans le parti. Sitôt, le bureau du parti a été renouvelé pour me permettre d'occuper le poste de secrétaire à la propagande. Pour moi, ce poste est stratégique car il me permettra d'être en contact permanent avec les militants et de faire ma propre campagne électorale. D'ores et déjà, je jouis d'une grande popularité grâce au poste de président cantonal que j'occupe. A Dosso comme à Niamey, je suis connu. Il en est de même au PADEL et à la sous-préfecture » (président du comité cantonal).

La CDS, tout comme les autres grands partis de l'échiquier politique local, a aussi connu les soubresauts politiques de la période du président Baré. En effet certains membres de la CDS, à l'instar d'Ibaran Sala et le président cantonal, ont quitté ce parti en faveur du RDP Jamma'a, parti majoritaire de la coalition présidentielle de l'époque.

Le RDP

Il est politiquement dominé dans le village de Bana par la faction d'Ibaran Sala, dont le fils a occupé le poste de député à l'Assemblée nationale. Un certain nombre de réalisations, telle que la construction du CEG de Bana, sont mises au compte de cette personnalité politique.

On note également la présence d'un fils du chef dans ce parti en tant que secrétaire à l'information. Son adhésion participe plus d'une stratégie familiale que d'un mobile personnel. En effet, comme on l'a vu (supra), la faction du chef de canton cherche à imposer vaille que vaille sa suprématie politique sur l'arène politique locale au détriment des factions adverses, profitant de ce qu'elle compte dans ses rangs une masse critique importante (les enfants du chef étant pour la plupart des lettrés).

Les services de l'Etat

Ils sont pour l'essentiel regroupés autour de ce qu'on peut appeler les services ruraux de l'administration. Ils sont les appuis du monde rural

Le service de l'environnement

Créé vers 1987, le service est dirigé par un agent des eaux et forêts appelé communément *gandu daji*. Le service d'environnement est perçu sous son angle répressif. Ses activités se limitent d'une façon générale à la sauvegarde et à la protection de l'environnement.

Dans le cadre du projet PADEL, l'agent de l'environnement travaille en étroite collaboration avec les brigadiers formés à cet effet. Ce sont eux qui l'informent des cas d'abattage clandestin opérés sur des espèces protégées. On dénombre 52 brigadiers pour tout le canton, dont 8 pour le village de Bana. Comme tous les services de l'Etat, le service d'environnement végète dans un dénuement qui a des conséquences négatives sur le travail de l'agent forestier. Le service ne dispose même pas de moyens de déplacement, et les patrouilles sont effectuées à pied :

«Par manque de moyens logistiques, je ne peux rien faire, et l'Etat n'a pas mis des motos à notre disposition. Si bien que toute la surveillance de la forêt se fait à pied. Les fraudeurs sont conscients de cela et attendent que je m'épuise pour opérer. C'est à dire qu'ils attendent mon jour de repos pour faire des abattages clandestins. Parfois, je suis obligé de demander l'appui de la brigade de Gaya» (l'agent du service d'environnement)

L'agent se plaint également du comportement prédateur des brigadiers formés pourtant pour sauvegarder l'environnement :

« Il y a des fraudeurs et des complices parmi les brigadiers. J'ai l'habitude de prendre des brigadiers en flagrant délit de fraude. Certains sont dénoncés par la population. Une fois un paysan m'a signalé un brigadier fraudeur ; j'ai demandé l'intervention de la brigade de Gaya, et ensemble nous avons perquisitionné sa maison. Nous y avons trouvé des lattes de rôniers. Une autre fois c'était un brigadier que nous avons surpris avec sa cargaison. Il a pris la fuite en abandonnant sa charrette et son contenu. L'ayant reconnu, il est venu de lui-même au service de l'environnement où il a été amendé à 80.000 FCFA.

Q- En cas de refus de paiement des amendes, que faites-vous ?

R- Le contrevenant est gardé à la gendarmerie.

Q- Avez-vous fait l'objet de menaces une fois ?

R- Les gens de N'boki m'ont dit que si j'arrête quelqu'un à cause l'abattage d'un arbre, ils abattront un arbre pour payer l'amende.

Q- Comment percevez-vous les marchés de lattes des comités cantonaux ?

R – Avec l'ouverture des marchés des lattes, les dégâts deviennent plus importants. Les comités, la SLG (structure locale de gestion), et les eaux et forêts font une estimation des chablis et délivrent l'autorisation de coupe au comité. Si on en délivre 30, ils en profitent pour couper 40. Si on ne prend pas garde, toute la rônieraie est menacée » (agent de l'environnement).

Notre interlocuteur dénonce la pression qu'exercent les commerçants sur les populations pour se procurer de produits forestiers :

« Un quota de 30% est accordé aux populations pour les besoins du village, et 70% . sont destinés aux commerçants. Certains paysans profitent pour les revendre aux commerçants qui les acheminent sur les marchés de Niamey. J'ai des problèmes avec ces commerçants qui fraudent mais surtout avec les gestionnaires des marchés de lattes. Ces derniers moyennant finance octroient des licences aux commerçants pour camoufler les pratiques frauduleuses de ces derniers. La stratégie de fraude utilisée par les gestionnaires consiste à porter par exemple 40 alors que sur

la souche du reçu, ils portent 3. C'est donc toute la différence qu'ils emportent, sachant qu'une latte est vendue à 2500 aux commerçants. »

Par ailleurs l'agent du service de l'environnement rencontre des problèmes avec certains chefs de villages qu'il accuse de complicité avec les fraudeurs :

« Les chefs de village étaient aussi des complices. Mais plus maintenant. Certains enfants du chef de canton me posent des problèmes. »

L'impunité dont bénéficient certains proches du chef de village de Bengou a des conséquences négatives pour le travail de surveillance et de protection de l'environnement de l'agent :

« Les fraudeurs de Bengou sont exceptionnels. Nous avons à plusieurs reprises appréhendé le gestionnaire de Bengou, mais il s'en sort toujours grâce à l'appui du puissant chef de village dont il est parent »

Mais il n'y a pas que les paysans ou les comités qui fraudent, l'agent le fait aussi :

« Parfois quand le fraudeur trouve l'amende élevée, il négocie avec moi en me proposant une somme d'argent. J'accepte parfois. Parfois aussi, il y a des interventions et là je ne reçois pas de reçu »

Du point de vue des relations avec le PADEL, notre interlocuteur se plaint du manque de collaboration de cette structure avec les agents de l'Etat.

Le service de l'agriculture

Les activités du service d'agriculture couvraient tout le canton de Bana, mais il a été scindé en deux districts : celui de Bengou et celui de Bana.

Le service d'agriculture a collaboré avec le programme PAIGLR, le projet « engrais nigériens », le PRSAA et l'INRAN. Le service est dirigé par un agent qui joue le rôle de conseiller pour les associations de producteurs.

Le service d'agriculture est à l'image des autres services de l'Etat, c'est-à-dire qu'il est confronté aussi au problème de manque de moyens financiers et matériels.

Le service d'agriculture intervient dans trois domaines principaux :

- la protection des végétaux, soit le traitement et la surveillance des cultures en cas d'attaque des criquets ou des oiseaux prédateurs
- la vulgarisation et la diffusion des semences et de techniques agricoles. A ce niveau le service collabore avec l'INRAN.

Avec le désengagement de l'Etat, certains commerçants de la localité, hors de tout contrôle technique, se sont spécialisés dans la commercialisation des pesticides et de l'engrais chimique en provenance du Nigeria.

Par ailleurs, le service d'agriculture est un peu excentré par rapport aux préoccupations des exploitants de la fadaama (vallée où se pratiquent diverses variétés de cultures) qui ne sentent pas sa présence.

Le service de l'élevage

Créé en 1985, ses activités portent sur la vulgarisation, c'est à dire l'encadrement des paysans dans le domaine de l'élevage, et la protection du cheptel par des vaccinations et apports de produits vétérinaires. Enfin l'agent joue un rôle déterminant sur le contrôle des marchés et en cas de conflit entre éleveurs et agriculteurs.

Les tâches du service se résument à l'abattage, la clinique et la vaccination.

Selon l'agent en charge de ce service, en cas d'abattage, une taxe de 50 FCFA est prélevée par tête pour les petits ruminants, 100 FCFA pour les bœufs.

Le service d'élevage, sans moyens de fonctionnement, vit dans une situation de privatisation cachée. Toutes les interventions sont à la charge des usagers.

Malgré la surveillance qu'exerce l'agent sur les bouchers, certains villageois se plaignent des abattages clandestins susceptibles de compromettre la santé des populations :

« C'est un problème que nous avons eu à débattre au cours de nos réunions de ressortissants » (D, I, habitant de Bengou).

Par rapport à la décentralisation, l'agent pense que le village de Bengou dispose d'énormes potentialités économiques lui permettant de rendre viable le fonctionnement de sa commune.

L'éducation

On dénombre plusieurs écoles dans le canton et même deux CEG, dont un à Bana¹³ et l'autre à Bengou.

L'école primaire de Bana

Elle a été créée le 1^{er} octobre 1967. Le premier directeur s'appelait Moussa Ekoye, il est le chef de canton actuel de Gaya. La fréquentation est bonne, mais l'école est confrontée, comme partout ailleurs dans les villages de l'arrondissement de Gaya, à certains facteurs défavorables. Il y a d'abord le manque de débouchés pour les élèves après leur scolarisation. Et la présence dans le village de plusieurs déscolarisés reconvertis au travail de la terre n'incite guère les parents à se bousculer devant les portes de l'école.

Ensuite, il y a la production de sel qui constitue un facteur de blocage pour une bonne fréquentation scolaire. Ce phénomène concerne surtout la scolarisation des petites filles. Les mères préfèrent se faire aider dans les salines par leurs filles que de les envoyer à l'école.

Enfin, l'école est confrontée à l'action nocive des Izalistes qui distillent insidieusement sur elle des messages hostiles.

Le cas le plus prégnant est celui de Bengou, fief des Izalistes. Pourtant ce village est celui qui a le plus fourni de cadres (la première école primaire date de 1956) dans le canton de Bana.

L'effectif de l'école primaire est assez illustratif du phénomène que nous décrivons

- CI : 6 filles, 44 garçons
- CP : 23 filles, 27 garçons
- CEI : 24 filles, 83 garçons
- CE2 : 11 filles, 61 garçons
- CMI : 3 filles, 30 garçons
- CM2 : 10 filles, 28 garçons

L'effectif total de l'école est de 350 dont 273 garçons et 77 filles.

¹³ La création du CEG de Bana est l'œuvre de l'ancien député du RDP qui est en même temps le fils de Ibaran Sala, président du grand comité et chef de faction. .

Selon toute vraisemblance, si la tendance actuelle se maintient, il y a de fortes chances que l'école se vide de ses effectifs féminins. Conscients de cette dérive, plusieurs ressortissants essaient de tirer la sonnette d'alarme.

Le CEG de Bengou.

Nouvellement créé, il compte à son actif 54 élèves venus de plusieurs villages et hameaux : Nadéwa (village peul), Garin Djiko, Hankoura, Bengou, etc.

Il a la particularité d'être dirigé par un natif de Gengou, qui est en même temps un des acteurs dans le conflit qui oppose le chef Dobi au village chef lieu de canton de Bana :

« Q- Les élèves bénéficient ils d'un système de cantine?

R - Oui, c'est ce qui a motivé la création du CEG. A Bana, il y a un problème d'infrastructure, et les élèves ne trouvent pas souvent de tuteurs.

Q- Le CEG de Bengou a précédé celui de Bana ?

R- Non, le CEG de Bana a été créé avant celui de Bengou. Avant, Bengou était un campement, les Blancs ont transféré le campement à Bana, c'est une façon de sanctionner Bengou. Depuis alors le conflit a été créé entre eux. Avec la décentralisation, nous espérons que ça va aller, parce que du point de vue population après Gaya, c'est Bengou. En faisant de Bengou une commune, ce n'est que justice rendue.

Q- En tant que cadre, intellectuel du village, comment est-ce que vous percevez le conflit entre Bana et Bengou ?

R- Les jeunes de Bengou, pour le moment, ne s'intéressent pas aux hostilités, ils ont un objectif qu'ils visent : leur autonomie avec la décentralisation. Un gros village comme Bengou ne doit pas être rattaché à un petit village comme Bana ».

Les prises de position du directeur introduisent de plein pied l'école dans le jeu local, malgré la neutralité que lui imposent ses normes de conduite.

En tant que membre de la faction du chef de village et militant du MNSD, le directeur du CEG de Bengou s'est résolument engagé dans le conflit factionnel qui oppose Dobi à ses adversaires. Il inscrit son affectation dans le village dans une stratégie d'anticipation de la décentralisation.

Les centres d'éducation de base(l'alphabétisation)

Le PADEL a développé un programme d'éducation de base pour l'alphabétisation des communautés (terminologie du projet). Plusieurs centres ont été ouverts à cet effet et des moniteurs formés pour assurer leur fonctionnement. L'objectif est de préparer les communautés à mieux se prendre en charge dans la perspective de la décentralisation, en les dotant de rudiments d'instruction de base (savoir lire et écrire dans sa propre langue). Pour l'année 2000, le PADEL a mis en place 205 centres dans tout l'arrondissement. Ces centres ont ainsi créé de l'emploi pour de nombreux déscolarisés sans perspectives d'embauche vivant dans les terroirs. Certains sont employés en tant qu'instructeurs, pendant que d'autres assurent des fonctions de superviseur.

« J'ai suivi des cours d'alphabétisation en tant qu'auditeur avant de devenir animateur. C'est le PADEL qui m'a engagé à la suite d'un test. J'ai remplacé l'instructeur qui était promu superviseur. Nous étions 80 à passer le test après la formation. J'assure la formation des adultes dans un hangar faisant office de classe. Je suis payé par saison de formation à 35.000 FCFA au début, puis maintenant à 20.000 FCFA » (Z, S, animateur d'alphabétisation).

« Cela fait deux ans que je suis superviseur. J'étais animateur au village de Bana avant d'être superviseur à Karakara, Zabori et Bana. (C, N, superviseur d'alphabétisation à Bana)

Ces animateurs ont parfois plusieurs casquettes qui leur permettent de naviguer à travers différents mondes sociaux. Ce qui les prédispose parfois à occuper des positions stratégiques au sein de l'arène locale. Par exemple, les deux agents d'alphabétisation de Bana avec qui nous nous sommes entretenus occupent des positions de pouvoir dans d'autres

structures associatives ou politiques de l'arène locale villageoise. Si N. est, en plus de son poste de superviseur, secrétaire de la coopérative cotonnière, il est par ailleurs militant du RDP, gendre du chef de canton, et ancien membre de la faction du député Z. (sous la présidence de Baré).

Il en est de même de son collègue S, qui, en plus de son statut de prince (fils du chef de canton) a occupé un poste dans le comité cantonal en tant que représentant du chef de canton, et milite dans le PNDS.

Sur le plan fonctionnel, les centres de Bana sont confrontés à de multiples problèmes qu'on peut regrouper en deux points.

Le premier point concerne la mauvaise fréquentation du centre féminin. Ce qui, selon le superviseur, a entraîné sa fermeture.

« Les femmes disaient qu'elles étaient occupées par l'exploitation du sel du Fogha.

Q- Pourquoi le centre n'a pas été alors implanté dans le Fogha pour permettre une bonne fréquentation des femmes ?

R- Parce que les *tunga* (campements) sont de petite taille, et l'habitat dispersé » (S, Z, animateur).

« Les travaux domestiques et les activités du Fogha constituent une contrainte majeure dans la fréquentation des centres féminins. Elles entrent épuisées le soir après une dure journée de labeur, et ne trouvent pas l'intérêt d'aller au centre. Quant aux jeunes filles, elles préfèrent s'occuper de leurs petits copains le soir que de venir suivre les cours d'alphabétisation » (C, N, animateur).

Le responsable du volet éducation de base du PADEL situe, quant à lui, le problème autrement :

« Dans le village de Bana, il y a eu jusqu'en 1999 un centre féminin qui avait assez bien fonctionné sans être l'objet de pression de la part de qui que ce soit. En tout cas pas de la part des hommes pour contraindre leurs femmes à abandonner le centre. Celles-ci ont fini par lâcher parce que tout simplement la femme chargée d'animer le centre avait des comportements qui avaient découragé les auditrices. Elle s'absentait régulièrement et sans prendre soin de prévenir ses apprenantes. Parfois celles-ci abandonnent leurs activités pour venir au centre. C'est arrivé sur les lieux qu'elles se rendent compte que la dame est absente. Cela les a beaucoup découragées ».

Le second point est relatif au manque de moyens.

« Depuis 1999, je m'occupais du journal villageois, mais nous sommes découragés par le PADEL qui ne fournit pas le matériel nécessaire.

Q – Quels sont les thèmes que vous traitez ?

R – Par exemple, si je vois qu'il y a une réunion des forums cantonaux, je développe des thèmes là dessus. De même, je m'intéresse à la culture traditionnelle, aux cérémonies de mariage, de baptême etc. Il y a eu également des articles sur les décentralisations que les animateurs ont développées » (N,C, superviseur).

La santé

Le CSI de Bana

Sa fréquentation est bonne contrairement à ce qui avait été observé en 1997. Les usagers sont des gens provenant des villages ou des hameaux environnants. Les prestations du centre sont payantes. La plupart des médicaments sont de type générique.

Avant la création du centre, des secouristes et des matrones ont été formés. C'est le cas d'Abdoukarim, fils du chef de canton, qui fait également office de responsable de l'état civil.

Outre les activités curatives, le centre assure l'éducation pour la santé.

Enfin, pour des cas compliqués, le centre réfère les malades à l'hôpital de Gaya.

Le CSI de Bana dispose d'un comité de gestion qui est présidé le chef de village de Bana. Le trésorier est un fils du chef de canton.

Les réunions du comités sont rarissimes et quand elles se tiennent, c'est toujours sur convocation de l'infirmier – major.

Les interventions extérieures.

On en dénombre plusieurs. Certaines sont en activité tandis que d'autres ont disparu tout en laissant des traces dans la mémoire collective. Leur particularité est de travailler souvent en vase clos, sans se soucier les unes des autres.

Les interventions extérieures en activité.

La société cotonnière (CNUCI)

Cette société privée a été créée au cours de l'année 97-98 par des partenaires chinois et des privés nigériens. La CNUCI a un capital de 500 millions FCFA et son siège se trouve à Gaya-ville. Dans sa phase de lancement, la société a initié un site d'expérimentation de 50 ha à Goroubousounga. Son but était d'expérimenter la culture mécanisée du coton afin de la vulgariser. Mais le rendement n'a pas été concluant par rapport à la superficie exploitée. Ainsi seules 28 tonnes de cotons ont été récoltés.

Les activités de la CNUCI sont diverses. Elles tournent autour de l'encadrement des producteurs, de l'achat de la production, et de la fourniture en intrants (engrais, pesticides, appareils de traitement etc.) Elle a également initié la mise en place d'une trentaine de coopératives totalisant près de 4.000 membres. Celle de Bana dispose d'un bureau dont le secrétaire est superviseur d'alphabétisation et gendre du chef de canton. En tant qu'ancien employé d'une société basée à Niamey, il est considéré comme l'élément éclairé du bureau.

A Koté-koté aussi, c'est un déscolarisé, disposant de plusieurs casquettes dans la sphère politique locale, qui assure le secrétariat de la coopérative. En plus de ce poste, il est le secrétaire du comité cantonal de Bana, président du comité « agriculture », et délégué du comité cantonal à la fédération.

L'émergence de cet acteur en tant que personnage incontournable est la résultante de deux facteurs. Premièrement en tant qu'ex-collégien, il a su s'imposer localement comme un élément de la modernité. Il joue de ce fait un rôle d'interface entre son village et l'extérieur pour tout ce qui touche aux rouages administratifs. Deuxièmement, il a fondé, semble-t-il, son action sur une éthique qui lui a permis de gagner la confiance de ses compatriotes.

« Je peux vous dire que les malversations ont commencé dans notre coopérative quand j'ai quitté celle-ci.

Q- As-tu des liens avec la chefferie de ton village ?

R- Non, je ne suis pas un prince ni un proche de la chefferie » (G, membre du comité).

Les rapports entre la société cotonnière et les coopérateurs sont un faisceau de conflits. Lorsque la société s'est implantée dans la région, elle a été perçue comme solution alternative à la société précédente (la SNC). Mais l'espoir n'a été que de courte durée. Du côté de la société comme des producteurs la déception est réelle. Les dirigeants reprochent à leurs partenaires (coopérateurs) d'instituer des pratiques illicites .

« Nos rapports sont difficiles avec les producteurs. Ils ont leur mentalité à eux. Ils pensent que les intervenants sont là pour les aider gratuitement, d'autant plus qu'ils sont habitués aux facilités des projets. Nous avons actuellement 250 millions FCFA que nous n'arrivons pas à recouvrer. Le même producteur accumule des crédits auprès de tous les intervenants. Et comme tous les autres créanciers comme nous attendent la récolte du coton pour se faire rembourser, nous sommes pénalisés. Les paysans font la queue des crédits. Ils disent qu'ils n'ont pas de moyens pour rembourser ; pourtant partout dans les villages, avec les récoltes en cours, on assiste à des mariages. Nous avons tenté de mettre en place une banque céréalière pour aider les producteurs. C'est ainsi que nous leur avons distribué un sac de mil contre un sac de mil à la récolte, mais voilà

plus de quatre ans qu'ils n'ont rien remboursé. Je pense que cette situation est créée par les projets qui ont lancé des fonds perdus dans les villages » (un responsable de la société).

« Par rapport au coton, il y a plusieurs qualités. Tout ceci dépend du suivi. Les paysans ne respectent pas les normes de culture. Par exemple au moment des récoltes, ils ne séparent pas assez les impuretés du coton. Ce qui a des conséquences négatives sur la qualité du produit, sans compter que les détritrus affectent les machines. Les paysans trichent. Ils mettent parfois des pierres ou d'autres objets pour alourdir le sac. Parfois ils les aspergent d'eau pour augmenter le poids » (idem).

De même, la « culture des perdiems » qui a été instituée par la plupart des intervenants dans leurs rapports avec le monde rural envenime les relations avec la société dont la logique est toute autre :

« Quand on tient des réunions avec eux, ils s'attendent à des perdiems. Autrement, ils ne viennent pas. Dans les cas où il y a une prise en charge, ils viennent à plusieurs, même si c'est une seule personne qui est concernée » (idem)

Par ailleurs la chute des prix du coton sur le marché mondial a eu des répercussions négatives et les producteurs reprochent à la société d'avoir baissé les prix afin de maximiser ses profits. Ceci les a conduit à vendre leur production à des commerçants au détriment de la société:

« Les producteurs vendent la production à des commerçants, sachant qu'ils ont pris des intrants à la société. Celle-ci donne gratuitement les intrants, à charge aux paysans de décharger le camion. Mais ils refusent de le faire tant qu'on ne leur paie pas ce service » (idem)

Un autre point de discorde concerne la pesée du coton.

« Pour la pesée, on la faisait la première année sur le pont-bascule d'une société (le CNUT). Maintenant nous avons acheté notre propre pont-bascule à 100 millions FCFA » (idem)

« Quand il y a parfois des manquants, qu'on prélève sur la marge bénéficiaire de la coopérative ! Il y a des contestations au niveau du pont-bascule puisque sa manipulation est manuelle. et cela nous cause des torts. C'est un manque de transparence de la société » (un membre d'une coopérative).

Les principales accusations que les producteurs portent à l'encontre de la société sont de deux ordres.

La baisse du prix du kilo aurait été décidée de manière unilatérale par la société, en raison du monopole de fait qu'elle exerce depuis que l'opérateur Kagnasi a été exclu de la filière cotonnière par le régime précédent.

« Il y a trois c'était Amadou Kagnasi qui achetait par l'intermédiaire de la société cotonnière dont il disposait. Mais le pouvoir l'a chassé au profit de la société chinoise qui a arrêté le prix à 210 FCFA. Ce qui ne nous a pas plu, c'est qu'après avoir conclu ensemble le prix, ils ont décidé de manière unilatérales d'acheter le kilo à 135 FCFA. On aurait voulu que les deux opérateurs restent pour faire jouer la concurrence des prix, mais la société chinoise se trouve en situation de monopole qui lui permet d'exercer son diktat » (G, membre de la coopérative de Koté-koté).

La seconde accusation est relative à l'augmentation du prix des intrants :

Le prix des intrants est passé de 2.500 à plus de 4.000 FCFA alors que celui du coton a été baissé par la société » (G, membre de la coopérative de Koté-koté).

Il y aurait donc à la fois un processus d'endettement progressif des paysans, et une perte de rentabilité pour la société qui n'arrive pas à entrer dans ses fonds.

INRAN (Institut de recherche agronomique du Niger)

L'INRAN est implanté dans la région de Gaya depuis les années 1970. Ses activités sont centrées sur des essais de semences et de variétés. Beaucoup de paysans interrogés ignorent sa présence.

Les interventions extérieures qui ont disparu

La SONARA (société d'arachide) : un souvenir lointain

Vers 1920, en pleine période coloniale, les paysans s'étaient constitués en groupement de producteurs pour exploiter l'arachide dans un champ collectif. La récolte était achetée par la société d'arachide. Le centre se trouvait à Bengou. A partir de 1955, la culture collective de l'arachide a pris fin au profit d'une production individuelle. Le produit obtenu servait à fabriquer de l'huile et extraire des tourteaux. Après la disparition de la SONARA, société nationale chargée de la commercialisation de l'arachide, les producteurs ont été obligés de se cantonner à la demande locale. Ce sont les femmes qui sont actives dans cette filière. La production obtenue est vendue sur les marchés locaux, ou dans les pays voisins (Bénin, Nigeria).

Le PRSAA (Projet de Renforcement des Services d'Appui à l'Agriculture)

Le projet intervenait depuis 1990. Il s'appuyait sur les services techniques opérant en milieu rural, entre 1990 et 1992 seulement dans le domaine de l'agriculture, pour l'encadrement des paysans, conseillés par l'agent de l'agriculture. A partir de 1994, les activités du PRSAA se sont élargies à l'élevage, l'environnement et l'animation (l'alphabétisation). Le projet a octroyé à l'association des éleveurs un fonds de crédit à l'embouche, avec création d'un comité de gestion.

Le PRSAA a fermé ses portes

Un projet dénommé Kungya Fogha.

Le principal acteur extérieur ayant tenté de mobiliser les femmes exploitantes de sel n'est pas l'Etat, mais un projet localisé à Gaya.

Les activités de ce projet se sont principalement orientées vers :

- la construction des bacs de séchage (100 selon certaines sources), au profit de 35 personnes dont 32 à Bana et 3 à Bengou.
- la fourniture de deux charrettes à certains membres de bureau ;
- le stockage de la production ;
- l'organisation de voyage d'études ;
- la tentative d'organisation d'un marché local, etc.

Le projet a mis en place une structure de gestion de la production du sel. Cette structure est instable et tourne essentiellement autour de la personne de feu Elhadji Guéro. Ce dernier est présenté comme un courtier local. Il semble que c'est lui qui aurait emmener le projet au village. En tant que promoteur du projet au village, il s'est doté de pouvoirs énormes dans le fonctionnement du projet. C'est lui qui recrute les membres, généralement au sein de sa famille ; il décide aussi de leur exclusion. C'est encore lui qui collecte l'argent alors même qu'il a un trésorier.

Mais les structures mises en place n'ont pas fonctionné convenablement. Elles ont été noyautées par Elhadji Guéro et les membres de sa faction. Après la mort de celui-ci aucun

membre du projet n'a pu prendre la relève, et les crédits octroyés aux exploitants se sont volatilisés dans la nature.

Le projet, en association avec l'ONERSOL, envisage la construction de fours solaires, dont un prototype a déjà été installé.

Le PAIGLR

Le programme d'appui aux initiatives de gestion locale des rôneraies (PAIGLER), aujourd'hui remplacé par le PADEL, intervenait dans la zone de rôneraies qui comprend une partie du Dallol Maouri et de la rive gauche du fleuve Niger (cf. notre rapport sur Albarkaize).

Le PAIGLER avait son siège à Gaya, au service de l'environnement, où était rattaché sa structure de gestion. Il avait pour objectif d'appuyer les populations dans le cadre de la protection, de l'exploitation et de la gestion durable des ressources des rôneraies.

La démarche du PAIGLER était axée sur un montage institutionnel structuré autour de comités. On dénombrait quatre comités au niveau de Bana (agriculture, élevage, environnement, et socio-économie), qui étaient chapeautés par une instance supérieure dénommée « grand-comité ». Les structures du PAIGLER étaient à Bana le théâtre d'une confrontation entre la faction du président du comité et celle de la famille du chef de canton. En tant que structure drainant des ressources diverses (politiques, financières, matérielles et symboliques), le PAIGLER était un enjeu politique aux yeux de ces deux factions.

La faction d'Ibaran Sala contrôlait le PAIGLER. Ibaran Sala était le président du grand-comité, sa sœur Hadja membre d'un sous-comité.

Des tensions en ont résulté avec des membres de factions adverses qui dénoncent ces stratégies d'accaparement.

« Parmi les membres, il y a des membres avec qui je ne m'entend pas. Ils sont des opposants à notre famille. J'étais parti à Niamey quand ils ont formé les bureaux des différents comités. Il y avait mon oncle qui était le président du sous-comité agriculture. A sa mort, je l'ai remplacé, avant d'être moi-même remplacé à ce poste pendant que j'étais absent. C'était une façon de s'opposer à notre famille. Le président du comité fait de la rétention de l'information. Il informe les autres membres après avoir élaboré ses propres stratégies » (M, S, fils du chef de canton).

Mais la principale pomme de discorde entre les membres des factions opposées n'était pas tant les querelles politiques que le contrôle de la rente de développement. En contrôlant les structures du comité, la faction d'Ibaran Sala contrôlait l'accès aux crédits.

« Il y a eu une injustice au niveau de l'octroi des crédits. Les membres du grand comité n'ont pas respecté les critères d'octroi définis par le projet. Du coup ils ont octroyé les crédits à leurs proches et aux membres de leurs familles » (M, S, fils du chef de canton).

Le remboursement des crédits a généré une situation conflictuelle entre les populations et le PAIGLER (ou le PADEL qui lui a succédé). On s'est trouvé dans la même situation qu'à Albarkaize, où le PADEL a fait usage de la menace pour contraindre les débiteurs à s'acquitter de leurs crédits. La plupart des débiteurs ont pensé qu'avec la fin du PAIGLER les crédits ne seraient plus réclamés.

Le PADEL

C'est le programme qui a succédé au PAIGLER. Le PADEL a proposé une structuration sous forme de « comités cantonaux » qui regroupent plusieurs terroirs. La particularité du comité cantonal de Bana est qu'il est dirigé par un acteur anonyme, qu'on

peut qualifier d'élite émergente. Il s'identifie comme un *talaka* (pauvre, personne sans pouvoir) sans réseau politique, et observant une neutralité par rapport aux deux factions du village :

« J'informe le chef de canton sur toutes les activités que nous entreprenons dans son canton » (président du comité cantonal).

En tant que président du comité cantonal, il joue un rôle d'interface entre le canton de Bana et l'extérieur. Cette position d'interface lui permet d'acquérir un capital relationnel qu'il espère monnayer un jour pour devenir un élu local :

« On me connaît à Dosso, à Niamey et à la sous-préfecture » (idem).

Pour parvenir à ses fins il a intégré un parti politique.

Il se plaint du système de bénévolat que le PADEL a institué.

« Il est vraiment difficile de concilier les activités du projet avec mes activités champêtres. Nous sommes sollicités très souvent pour participer à des réunions, et la plupart du temps c'est nous qui payons le transport et la nourriture. Je crains pour la suite du projet si la tendance du projet consiste à ne pas rémunérer les responsables des comités. J'ai une famille de treize membres dont j'assure l'entretien. Actuellement, je n'ai de temps à consacrer à mes travaux champêtres tant les activités du comité m'absorbent. Cette année, c'est la première fois de ma vie que je suis confronté à un déficit alimentaire. Tout cela à cause des activités du comité. Ceci est vraiment décourageant, et je crains que nos efforts ne soient pour rien un jour. Le découragement est vraiment perceptible chez plusieurs membres » (idem)

Ce sentiment est partagé par un autre membre de la structure :

« Moi, je suis fatigué d'être dans des comités ; je suis vieux et j'ai envie de me retirer » (un membre de comité à Bana).

Par ailleurs, l'absentéisme fréquent des membres aux réunions du comité cantonal traduit quelque peu cette lassitude. On est parfois dans des situations où les populations auxquelles les actions sont destinées sont quasiment absentes. Mais la façade consensuelle devant les agents du projet masque cette réalité.

Parfois, le projet fait l'objet de critiques :

« Le projet nous dit que le travail que nous sommes en train d'effectuer rentre dans le développement de notre région. Mais alors, pourquoi il n'y a pas de ressortissants de notre région parmi les cadres du projet ? Est-ce que les cadres actuels du projet vont se donner corps et âme au développement de notre région ? Je ne le pense pas, et c'est ce qui me fait mal » (un membre de comité à Bana).

Même son de cloche de la part d'un cadre ressortissant de Bengou :

« C'est un problème que nous avons eu à débattre au cours de nos réunions de ressortissants » (un cadre originaire de Bengou).

Ce sentiment d'exclusion est encore plus prégnant chez certains jeunes diplômés qui ont fait des tentatives infructueuses pour être embauchés par le projet.

Le village de Bengou

C'est le plus gros village administratif du canton de Bana, voire de l'arrondissement de Gaya. Il dépendait autrefois du canton de Gaya, d'après les archives coloniales. Les mêmes sources précisent l'existence d'un gros marché qui a été rétabli en 1933, c'est-à-dire un an après la nomination du chef Toro. Ce dernier a succédé à son frère, révoqué semble-t-il par l'administration pour son refus de reconstituer le marché de Bengou disparu

Bengou est composé d'une population hétéroclite regroupant plusieurs catégories de populations qu'on considère actuellement comme les autochtones: Tchanga, Béri-Béri, Dendi, Zarma, Mawri, Gobirawa, Touloumawa, Kabawa, Zanfarawa, Peuls, Kourfewa, etc. Sous l'influence de la langue et de la culture hausa, la plupart ont perdu de fait leur identité ethnique d'origine, même s'ils continuent à s'en réclamer. Par exemple, les Béri-Béri et les Dendi ne parlent plus leurs langues respectives.

Le processus d'installation dans le village de ces différents groupes s'est opéré à des périodes différentes de l'histoire. Les propos recueillis mettent en exergue l'antériorité des Dendi et des Tchanga par rapport aux autres groupes, avec lesquels ils partagent cependant aujourd'hui le contrôle du pouvoir politique.

« Quatre ethnies peuvent prétendre à la chefferie de Bengou : les Tchanga, les Dendi, les Zarma et les Béri-Béri. Mais le premier chef mossi a été tué afin de lui empêcher une descendance qui puisse prétendre un jour au pouvoir » (chef de village Bara).

La chefferie du village est actuellement détenue par le lignage dendi qui règne sans discontinuité depuis trois générations. Le premier chef s'appelait Toro. Son règne a été écourté par l'administration coloniale pour des raisons politiques : refus de reconstituer le marché de Bengou et complicité avec le Nigéria. Il fut aussitôt remplacé par son frère, Dobi. Ce dernier était un ancien tirailleur qui, dit-on, était complice de la destitution de son frère, Cependant, Toro sera remis en selle avec l'aide du chef de canton de Bana, Mamane Namata, père de Zakari Namata, chef actuel de Bana. A la mort de Toro, c'est son fils Daouda qui lui succédera avant d'être lui même remplacé par le colonel Mamane Dobi, choisi parmi plusieurs concurrents de lignages différents : Yahaya Toro (Dendi), Namewa Moudi (Zarma) et Malam Issaka (Béri-béri). Sa nomination a suscité diverses réactions. Certains pensent que sa victoire électorale a été obtenue grâce à la complicité des autorités administratives et coutumières.

« Mamane Dobi est devenu chef de village avec la complicité du chef de canton de Bana et du sous-préfet de Gaya, Kaka Doka, militant de la CDS. Le chef de canton l'a soutenu parce que le petit frère de Dobi, le nommé Oumarou Dobi, épouse sa fille » (chef de village de Bana).

D'autres estiment que sans cette complicité c'est son adversaire Malam Issaka qui allait sortir victorieux :

« Au niveau de notre famille nous avons soutenu Malam Issaka qui était son adversaire. Mais un de nos frères, proche parent de Dobi, a joué en défaveur de Malam Issaka. Ce qui a permis à Dobi de passer. Aujourd'hui, il regrette son acte puisque Dobi est opposé à notre famille » (un fonctionnaire à la retraite).

Cependant, le frère de Dobi, assurant actuellement son intérim au village, donne une version contraire :

« Mamane Dobi a été élu a une majorité écrasante selon un vote libre et démocratique » (I, D, chef de village par intérim).

Par ailleurs, il semble que le candidat Dobi ait largement bénéficié du soutien du bureau politique du MNSD, dont il est un des responsables nationaux. De même, des événements tels que la victoire de ce parti aux élections anticipées de 1995, suivi de la nomination de Dobi en tant que ministre de la défense, ont conforté la position politique de ce dernier au sein de l'arène politique locale et nationale. Il occupe actuellement un poste de conseiller à la présidence de la République du Niger. Dobi devient ainsi un super chef de village, dont les pouvoirs dépassent ceux du sous-préfet qui est normalement son supérieur hiérarchique. C'est dans ce contexte particulier qu'il a organisé son pouvoir coutumier. Il s'est doté d'une cour de partisans, d'un intérimaire¹⁴ en la personne de son frère, et d'une garde prétorienne (les *yan banga*) faisant office de police locale. Certains y voient déjà les prémises d'une organisation politique de type cantonal.

Mais une des plus grandes particularités du pouvoir de Dobi est le conflit entre Bana et Bengou

Le conflit Bana-Bengou ou la polarisation de luttes factionnelles

Il faut comprendre ce conflit en terme de luttes factionnelles entre deux entités politiques villageoises : Bana et Bengou. Il intervient dans un contexte politique qui a vu l'émergence d'une élite politique locale et nationale ayant de fortes ambitions politiques personnelles et factionnelles.

Genèse des faits : le point de vue des acteurs

Plusieurs faits sont évoqués par les acteurs sociaux pour situer l'origine du conflit.

a) La suppression du canton de Bengou

Pour certains, la préhistoire du conflit trouve son origine pendant la période coloniale, où le canton de Bengou a été supprimé pour être intégré en tant que village au canton de Bana¹⁵. Namata Mamane, alors chef de canton, est accusé d'avoir manigancé ce complot avec l'administration coloniale. C'est sur un document de 1933 que s'appuient nos interlocuteurs pour donner force à leur argumentation.

b) L'attitude du chef de canton de Bana

Pour d'autres, le conflit est consécutif à la politique d'asservissement économique à laquelle le chef de canton de Bana a longtemps soumis les populations du village de Bengou. Ce qui a provoqué un sentiment de frustration générale qu'incarne actuellement la lutte que mène Dobi pour obtenir l'autonomie complète de son village vis à vis de Bana :

« Le village de Bengou était jadis considéré par le chef de canton de Bana comme une zone d'exploitation. C'est là qu'il venait ponctionner les populations à des fins personnelles. Dès la fin des récoltes, il venait s'installer à Bengou pour collecter de force la production des paysans. C'est grâce à la sueur des gens de Bengou qu'il a pu amasser sa fortune. Auparavant, un natif de Bengou n'osait pas acheter une voiture ou une moto parce qu'on dira qu'il a l'argent et on viendra le rançonner. Mais depuis que ce chef de village est là, on voit des voitures, des motos, les gens font du commerce » (enseignant, membre de la faction de Dobi).

¹⁴ Résidant à Niamey, Dobi a désigné son frère comme son représentant. Ce dernier a des compétences politiques et juridictionnelles. Il statue sur les matières et représente Dobi à toutes les instances politiques locales.

¹⁵ C'est par arrêté du 21 novembre 1935 que " le village de Bengou dépendant du canton de Gaya est rattaché au canton de Bana (subdivision de Gaya, cercle de Dosso). Cf colonie du Niger, affaires politiques, N° 1155/ AP de 1935.

« La plus grande frustration des gens de Bengou est intervenue un jour de fête de ramadan où le chef de Bana a procédé à l'interpellation de plusieurs personnes de Bengou. Le motif est que les gens de Bengou ont continué leur ramadan parce qu'il disent n'avoir pas vu le croissant lunaire qui doit sanctionner la fin du mois de ramadan. Ils ont donc continué leur jeûne. Convoqués à Bana, le chef de canton les a obligés à croquer la cola alors qu'il jeûnaient » (un paysan).

c) Le conflit de la mare de Balé

Balé est une mare permanente dont Bana et Bengou se disputent la souveraineté. La chefferie de Bengou accuse l'ex sous-préfet, Kaka Doka, originaire de Bana, d'avoir manigancé avec le chef de canton de Bana pour lui arracher la mare de Balé :

« Kaka Doka, a comploté contre nous pour donner la mare de Balé à Bana. Tout était parti du jour où je l'ai informé de mon intention d'organiser le *sou* (pêche collective) à Balé. Il m'a répondu en disant pas cette année. Dobi est intervenu auprès de lui mais en vain. Je pris alors la décision d'organiser le *sou* sans son aval. Informé par le chef de canton, il dépêcha sept militaires à mon domicile pour m'arrêter. J'ai refusé d'obtempérer aux ordres des militaires en me rendant par moi-même à la sous-préfecture. Là, je fis comprendre au sous-préfet que je ne parlerai pas sans la présence de mon adversaire, le chef de canton. Kaka Doka a décidé alors que la mare de Balé sera désormais mise sous administration de l'autorité administrative » (I, D, frère du chef de village de Bana).

d) L'attitude de Dobi

D'après un autre interlocuteur, Dobi est considéré comme le véritable instigateur du conflit, qu'il entretient à des fins personnelles :

« J'ai discuté avec les gens de Bana. Avant 1990, c'est à dire durant le règne de mon père, ce problème n'existait pas. Dobi veut que Bengou soit un canton autonome détaché de Bana. Dans les années 30, Bengou était rattaché à Gaya, ensuite au canton de Bana. J'ai actuellement le décret avec moi qui le prouve » (fils de l'ancien chef de village de Bengou).

La configuration du conflit laisse entrevoir les contradictions internes qui déchirent le paysage socio-politique du village de Bengou. Certaines factions de Bengou opposées à Dobi n'hésitent pas à personnaliser le conflit autour de celui-ci, qu'on présente comme un va-t'en-guerre.

Les différentes forces en présence

On peut les catégoriser en trois groupes: la faction du chef de village de Bengou, la faction de l'opposition de Bengou, et le village de Bana.

a) La faction du chef de village de Bengou

Elle est structurée autour de la cour du chef de Bengou, Dobi, et de son frère qui est en même temps son intérimaire.

La plupart des éléments de cette faction militent dans le MNSD, qui est l'ossature politique sur laquelle s'appuie Dobi pour fonder sa puissance politique locale et nationale. C'est grâce à cette affiliation politique que l'on pense que Bengou a été retenu comme commune, dans le cadre du découpage administratif entrepris par le haut-commissariat à la réforme administrative et à la décentralisation. Cet événement a eu deux significations politiques majeures. La première est qu'elle a permis de conforter l'assise politique de Dobi et de sa faction au niveau de l'échiquier politique local. La seconde est une reconnaissance tacite du canton de Bengou, pour laquelle Dobi se bat. Dans cette optique, certains partisans ont adopté une stratégie d'anticipation par rapport à la dénomination de Bengou, qu'ils appellent désormais « canton » au lieu de « village ». Il en est de même pour le chef de village, qui a pris le titre de *sarki* (réservé aux chefs de canton) au lieu de *maygari*.

Pour atteindre son objectif (obtention du statut de canton), la faction de Dobi mène une stratégie politique tous azimuts. Celle-ci s'est concrétisée par la main-mise sur les structures associatives (les « comités » des projets) ; et d'autre part elle recourrait, selon certains, à de l'intimidation.

On s'est trouvé dans une situation où la plupart des membres des différents comités du PADEL appartiennent à cette faction, et refusent pour cela de tenir leur réunion à Bana (siège du comité cantonal), qu'ils combattent :

« Notre comité cantonal a été créé par trois terroirs et dispose de 9 membres dont un seul est de Bengou. Après un an de travail, les gens ne sont pas satisfaits du bureau dont nous avons demandé sa dissolution. Nous, les gens de Gengou, avons demandé que chaque terroir ait un délégué afin d'équilibrer la représentativité du comité. Quand on a tenu la réunion pour élire le bureau, les gens de Bana ont refusé de venir. Deux jours après, ils ont convoqué une réunion que nous avons boudé à notre tour. Ils ont néanmoins mis en place le comité sans nous. Nous avons ainsi conclu qu'ils n'avaient plus besoin de nous dans le comité » (G.B., président d'un comité PADEL).

Des reproches d'exactions et d'intimidations sont faits à cette faction. C'est ainsi qu'on accuse le chef de Bengou d'avoir refusé aux populations de son village d'aller fréquenter le marché de Bana. Les récalcitrants auraient été molestés par sa milice privée. Dans une lettre adressée à Dobi, des ressortissants dénoncent les exactions commises sur plusieurs personnes:

« Un certain Elhadji Mahamadou Dan Wando, fils de Saidou et de Ai, a été battu à votre cour sous le regard impuissant de son père au motif qu'il a effectué un déplacement au marché de Bana. Pour ce faire, il a également écopé d'une amende de 1200 naira.

Ont payé à la cour pour le même motif : Chekaré Namata : 500 naira ; Idi (boucher de son état) : 300 naira, en présence d'un témoin, en l'occurrence Monsieur Balla Garba Dan Lyali. Monsieur Zakari, fils de Toro et de Fatchima, a été battu par vos sujets au prétexte qu'il a marqué son désaccord par rapport au partage d'un héritage de terre.

Monsieur Mamane Oumarou dit Sidi, fils de Oumarou et de Kambari a été frappé par votre représentant, puis par Elhadj Tonka, Issa Mai Dankankia, et Garba, tous de la cour, pour avoir désavoué un jugement rendu à propos de son jardin » (lettre ouverte adressée à Dobi par des ressortissants de la ville de Bengou).

De même, certains disent que, sous la menace de Dobi, les populations ont refusé d'adhérer à la mutuelle de crédit et d'épargne dont un des responsables est considéré comme un opposant :

« Au moment de la réunion à Bana à propos de la mutuelle, nous étions à la cour du chef de Bana quand le frère de Dobi s'est présenté pour dire pourquoi, nous les ressortissants membres du bureau, disons que nous sommes de Bana. Il a refusé à ses administrés d'adhérer à la mutuelle. Il a fallu qu'on aille sur le terrain expliquer à nos compatriotes le bien fondé de cette mutuelle » (un ressortissant de Bengou).

Pour les partisans de Dobi, ce sont des allégations qui ont été forgées de toutes pièces par des adversaires politiques qui espèrent se positionner dans la perspective de la décentralisation :

« Les gens créent des situations. Il y a un problème de chefferie, donc des opposants, des candidats malheureux qui ne veulent pas que ceux qui sont au trône réussissent. Ces gens là ont récupéré certains fonctionnaires retraités pour les amener à rédiger cette correspondance là. Mais à l'heure actuelle le problème est tranché. Le conflit est résolu au niveau de Bengou. Il y a eu une sorte de droit de réponse par rapport à leur correspondance; le chef du village a répondu. : « A leur réunion, ici, ils ont été désavoués par la population ».

Q - A vous entendre parler, on sent le partisan ?

R- Oui, le partisan par rapport à la cause défendue. Ceux qui luttent pour l'autonomie de Bengou, c'est des gens qui ont compris. Les gens de Bengou travaillent et le chef du canton de Bana vient prendre de l'argent à la fin de chaque récolte. Ce qui n'est pas normal. Si c'est une taxe

il faut la formaliser, mais de cette façon là ça devient de l'esclavage. Je suis prêt à lutter pour que mon village retrouve son autonomie » (un cadre de Bengou).

Le processus de décentralisation que nous analyserons plus loin n'est pas étranger à certains égards aux enjeux cachés du conflit qui oppose les différentes factions pour le contrôle de l'hégémonie politique locale. Bengou a en effet la particularité d'avoir une masse de lettrés originaires du village, dont certains, à la retraite, ont fait un « come back » au pays natal pour faire une carrière politique. Des structures associatives, telles que le regroupement des ressortissants ou des ONGs de développement, leur servent parfois de tremplin politique. C'est ce que dénonce la faction au pouvoir qui les accuse d'opportunisme.

b) La faction opposée au chef de village de Bengou

L'avènement de Dobi au pouvoir a vu l'émergence d'un certain nombre de factions qui se disputent actuellement le contrôle de l'arène politique. Leurs configurations dépendent souvent des acteurs qui les animent ou les contrôlent. Elles sont pour la plupart focalisées autour de la chefferie et des questions d'intérêt public. Parfois, en fonction des enjeux politiques, elles s'unissent pour défendre des intérêts communs, quitte à s'entre-déchirer par la suite sur d'autres terrains. Ainsi, face au conflit né entre la chefferie de Bana et le chef de village de Bengou, une sorte d'entente tacite s'est effectuée entre les différentes factions opposées à celle de Dobi. Mais, en réalité, il s'agit tout simplement de la domination d'une faction sur les autres, dans la mesure où une faction dirigée par un ancien retraité, X., apparaît comme le creuset fédérateur de toutes les factions hostiles à la politique indépendantiste du chef Dobi. En tant que lettré et ancien fonctionnaire de l'Etat, X. jouit du soutien d'une bonne partie des cadres ressortissants de Bengou, mais aussi de sa famille, qui compte plusieurs lettrés de haut rang. Il semble aussi que les largesses dont il a fait preuve vis-à-vis de ses concitoyens pendant son activité lui ont valu un important réseau sur lequel il compte s'appuyer pour construire une carrière politique.

Son principal désaccord avec la faction du chef de village tourne autour de la politique indépendantiste de Dobi et de la future commune de Bengou, dont le contrôle constitue un enjeu de taille pour les différentes factions de l'arène locale.

Par rapport au conflit Bana-Bengou, la faction de X. s'est désolidarisée de Dobi face à ses adversaires de Bana. Pour X. et ses partisans, Bengou n'a jamais été un canton par le passé, et à plus forte raison ne peut revendiquer ce statut aujourd'hui. Ils estiment que le conflit est né de la seule initiative de Dobi qui, selon eux, veut porter atteinte à la coexistence pacifique que les deux villages ont toujours entretenue au cours de leur histoire. Ils se disent opposés à toute tentative scissionniste qui serait entreprise par le chef de village de Bengou.

Dans cette perspective, ils mènent leur combat au niveau de l'administration et des partis politiques, afin d'affaiblir Dobi dans ses élans qu'ils qualifient d'hégémoniques. C'est ainsi qu'il faut comprendre la lettre ouverte citée ci-dessus, dont copie a été adressée à l'autorité administrative et politique, laquelle avoue son impuissance vis-à-vis du chef de village de Bengou. Il semble même que ce dernier ait refusé de répondre à plusieurs convocations à lui adressées par le sous-préfet de Gaya. Des démarches initiées par certains ressortissants pour apaiser le conflit n'ont pas non plus abouti.

De l'autre côté, à Bana, les luttes factionnelles se sont tues face au conflit avec Dobi.

c) L'alliance entre factions à Bana

Devant l'acuité de la rébellion politique initiée par le chef de village de Bengou et ses partisans en vue d'obtenir un statut de canton pour leur village, les chefs des différentes

factions de Bana ont tu un tant soit peu leurs divergences pour s'allier au chef de canton de Bana. Les propos d'Elhaji Ibaran Sala, chef de la faction opposée à l'actuel chef de canton, et ceux du représentant du chef de canton, chef de village, favorable au chef de canton, sont identiques sur la question :

« J'ai passé trente ans comme représentant du chef de canton à Gaya, jamais il n'a été question d'une quelconque mésentente entre Bana et Bengou. Les deux villages ont toujours vécu ensemble la main dans la main. Il a fallu l'arrivée de Dobi pour qu'un conflit survienne entre nous »(I.S, Bana).

Même son de cloche pour un partisan de la faction du représentant actuel du chef de canton, qui est en même temps son fils :

« Notre chef est humain et pacifiste. Il a toujours attiré l'attention de ses administrés et à ses enfants pour qu'ils s'abstiennent de répondre aux provocations de Dobi. Les gens lui ont dit de faire usage de ses pouvoirs magiques pour finir avec lui, mais il a refusé puisqu'il y a des liens d'alliance entre eux. Il s'en est plutôt remis à Dieu, qui saura faire la différence entre la vérité et le mensonge »(D, paysan à Bana).

Mais l'attitude pacifiste adoptée par le chef de canton et ses administrés face aux injonctions de Dobi peut aussi être interprétée comme la preuve de leur impuissance politique.

La question de la décentralisation

Selon le découpage effectué par le haut-commissariat, le canton de Bana aura deux communes : Bana et Bengou. Ce qui est contraire au schéma retenu « un canton, une commune ». Le cas de Bengou est donc une exception à la règle, qui fait des mécontents.

Le schéma proposé par la coopération suisse est tout autre. Il s'appuie sur les « comités cantonaux » mis en place par le PADEL, qui sont au nombre de 19 pour tout l'arrondissement de Gaya. Celui de Bana regroupe plusieurs terroirs, dont Bengou. A cause du conflit, les ressortissants de Bengou n'arrivent pas à accorder leur violon avec ceux de Bana, et les boycott des réunions par les membres du comité habitant Bengou sont fréquents.

Quelle que soit l'opposition qui existe au sein du « comité cantonal », la décentralisation constitue pour tous ses membres un enjeu politique de taille. Et les prépositionnements politiques observés ici et là sont éloquentes. En effet, dans le village de Bana, le contrôle du comité cantonal par les factions rivales est à l'ordre du jour. L'enjeu est d'autant plus important qu'une rumeur a couru selon laquelle les membres des comités cantonaux seraient les futurs élus. Aujourd'hui encore, certains croient à cette éventualité. D'autres, plus avertis, cherchent à s'insérer dans des formations politiques à même de les présenter aux échéances futures. La plus grande crainte des membres des comités du canton de Bana sont les partis politiques et les intellectuels qui font un « come back » au pays natal pour briguer des mandats électifs.

La perception de la décentralisation par la famille du chef de canton à Bana.

« Notre famille se prépare à présenter des candidats pour contrôler les institutions locales. Car ça serait insupportable pour nous de voir des gens autres que nous parmi les élus.

Q- Que pensez-vous de la désignation de Bengou comme commune ?

R- Nous avons appris que Bana et Bengou ont été retenus comme commune. Le chef de canton et moi avons protesté que Bengou soit choisi comme commune. Le chef de village de Bengou se considère comme un chef de canton. Nous avons envoyé nos protestations aux différentes autorités : sous-préfet, ministre de l'intérieur. C'est une grande première au Niger car c'est dans le cas de Bana uniquement qu'on a deux villages distants de 7 km avec chacun une commune. On peut accepter que Bengou soit une commune rurale, mais pas une commune urbaine » (le chef de village).

« Pour la décentralisation, ma famille entend présenter la candidature de deux frères qui ont une cote de popularité importante dans le village. Il n'y a pas d'inquiétude pour eux, puisqu'ils seront élus. Pour le poste de maire c'est X qu'on a choisi tandis que pour celui de conseiller c'est Y. Chacun d'eux sera présenté par son parti politique » (un fils du chef de canton).

La stratégie de la pluri-adhésion politique que la famille du chef a adoptée lui donne de larges atouts par rapport aux candidats des autres factions.

Par ailleurs, dans la perspective de la décentralisation, certains ressortissants envisagent de créer de petites entreprises individuelles au village (c'est le cas d'un électricien ressortissant de Bana).

La perception de la décentralisation par le quartier Kurya

« On a appris qu'il y aura la création d'une commune à Bana, selon Kaka Doka, natif du village et ancien sous-préfet de Gaya. Il paraît que le maire aura en matière foncière notamment la vente des parcelles. De même, il aura la charge de juger les conflits champêtres.

Selon notre expérience acquise du temps du RDA, Bana avait deux conseillers : Arzika Gama Dady et Hamidou Dan Goumy. Ils représentaient les populations et étaient associés à la gestion du politique à la cour.

Notre intention est de présenter un candidat au titre du RDP aux futures élections des conseillers » (Dawaki, chef de faction à Kurya).

Mais le problème le plus important de la future commune de Bana est sa viabilité économique. De quelles ressources dispose-t-elle pour se prendre en charge ?

Les principales ressources de Bana sont constituées par :

- Le sel du Fogha, qui procure des revenus substantiels aux exploitants
- Le potentiel fiscal constitué par les commerces du village (tabliers, tailleurs, meuniers, etc.). Il semble, selon le chef de village, que Bana ait une longue tradition en matière de patente. Les patentes existeraient d'après lui depuis 1953. Ce sont les agents de la fiscalité de Gaya qui se chargent du recouvrement. Ils ont remplacé les fameux « percepteurs » des partis politiques, qui confondaient parfois l'argent public à leurs poches. En effet, sous l'AFC (l'alliance des forces du changement), le recrutement des percepteurs fiscaux était l'apanage des partis au pouvoir. Cela procède de la logique de partage et de la récompense des militants de base que ces partis ont institué au cœur de leur logique de gestion du politique.
- Les marchés ruraux de lattes, comme Guiwa, par exemple. Ces marchés ont été mis en place par les communautés (langage du projet) pour la commercialisation des lattes de rôniers. Selon l'agent des eaux et forêt, une opération de vente de lattes a apporté 877.750 FCFA à la SLG (structure locale de gestion) et 204.250 FCFA à l'Etat. Dans le cadre de la décentralisation, ces marchés ruraux seront gérés par la commune.

La décentralisation et la commune de Bengou

Les véritables raisons qui ont conduit à la désignation de Bengou comme chef lieu de commune tiennent au poids politique de son chef de village.

L'érection de Bengou en commune ne rencontre pas de réticences de la part des populations et des cadres du village, contrairement à sa transformation en canton voulue par son chef.

Les atouts de Bengou.

Sa population, estimée à plus de 10.000 habitants, est plus importante que celle de Bana.

Ensuite, Bengou dispose de nombreux cadres intellectuels, dont certains occupent des positions stratégiques dans la sphère politico-administrative centrale.

De plus Bengou recèle de potentialités économiques plus importantes que Bana. On y dénombre d'ailleurs de nombreux « El-hadj » qui ont fait le pèlerinage à la Mecque grâce aux revenus des cultures maraîchères et du jardinage (production de canne sucre, de mangues, de patates douces, etc.)

Enfin, Bengou abrite plusieurs infrastructures modernes : deux écoles primaires, un CEG, un dispensaire, un service d'élevage, un district agricole, etc.

Les perceptions qu'ont à Bengou les acteurs locaux de la décentralisation dépendent des positions qu'ils occupent au sein de l'arène locale.

Le point de vue du chef de village par intérim

« Q : Quelle idée avez-vous du projet de décentralisation ?

R : Je sais que les régions seront autonomes et gérées par des élus locaux, l'Etat se désengagera petit à petit. Mais il est possible que les taxes et impôts soient rehaussés pour permettre plus de recettes et pouvoir prendre convenablement les charges.

Q : Est-ce que, pour cette répartition, vous avez été consultés ?

R : On a fait la répartition comme cela se doit. Avant par exemple Bengou était un chef lieu de canton autonome avant d'être rattaché à un autre canton qui lui est même inférieur. Mais Dieu a fait que maintenant une retouche sera faite.

Q : Etes-vous satisfaits de cela ?

R : Oui bien sûr, parce que nos recettes vont nous servir directement.

Q : Les membres du « comité cantonal » en exercice seront-ils retenus avec la communalisation, ou bien il va falloir élire d'autres ?

R : Chaque commune va dire ses membres de comité, c'est aux populations de choisir.

Q : Comment il en sera, puisque la liaison aux partis se fera pour les membres potentiels du comité cantonal ?

R : Dans chaque village, on sait que ces élections sont plus importantes puisqu'il s'agit d'élire des délégués qui vont s'occuper directement des destinées de la population.

Q : Avec la communalisation, comment comptez-vous conserver votre pouvoir ?

R : Tout ce que la situation exige, il faut admettre, nous voulons seulement que ça réussisse.

Q : Cela ne va-t-il pas vous faire perdre certaines de vos prérogatives ?

R : C'est Dieu qui a emmené cela, il faut aller avec.

Le point de vue d'un forgeron

« Q- Quel est votre sentiment par rapport au découpage administratif ?

R- Nous en avons entendu parler depuis longtemps, et maintenant c'est arrivé. Nous remercions Dieu. Même si nous sommes en difficulté, nous devons nous résigner parce que ça provient de Dieu.

Q- Serez vous candidat aux élections municipales ?

R- Moi, non, je peux y participer, je ne peux que donner mon avis. Les élections se préparent à l'avance. De ce fait, pour avoir des électeurs il faut faire du bien aux gens, sinon tu perdras.

Q- Quel problème entrevoyez-vous si tous les cantons demandent à devenir des communes ?

R- Chacun lutte pour son canton. Ce n'est pas notre problème. Nous luttons pour le développement de notre canton »

Le point de vue d'un agriculteur

« Q- Pensez-vous que les populations accepteront qu'on augmente les taxes et les impôts pour pouvoir prendre en charge ceux qui travaillent pour la commune, notamment les élus ?

R- Les gens feront un effort par rapport à cela. Lors d'une réunion, on a débattu de ce problème. Les gens ont montré leur volonté de servir la campagne.

Q- Est-ce que Bengou sera une commune ?

R- Si, on ne sait pas quand ça va commencer.

Conclusion

Le canton de Bana est constitué d'une mosaïque de populations, dont les processus d'installation se sont déroulés à des moments différents de l'histoire.

Les Tchanga sont considérés comme les populations autochtones du village de Bana. Cette légitimité leur assure le contrôle du pouvoir politique.

Par contre, à Bengou, ce sont plusieurs groupes ethniques aux trajectoires migratoires diverses qui constituent les gens du pouvoir. Mais, depuis trois générations, le pouvoir est détenu par des Dendi. Ce pouvoir dendi a vu l'émergence d'un chef puissant, personnalité politique nationale, en la personne de l'actuel chef de village, qui veut ériger Bengou en canton. Des querelles factionnelles en ont résulté du côté de Bana comme de Bengou. A l'évidence, la faction du chef de village reste dominante de par les ramifications qu'elle entretient au niveau du pouvoir central.

Quatre ans après la première enquête, la vie politique villageoise reste toujours dominée par les mêmes acteurs. Les stratégies locales vont de la pluri-adhésion partisane pour les membres des familles aristocratiques aux allégeances pour les acteurs anonymes.

I.S. demeure un personnage incontournable, par lequel tout passe. Il entretient à lui tout seul un important réseau.

Cependant, la présence des projets génère d'autres types de conflits dans les arènes locales, et permet l'émergence de nouveaux acteurs qui a modifié la configuration des pouvoirs locaux. Ces changements sont vécus par la plupart des aristocraties villageoises comme un affront, et elles tentent de les contrecarrer.

Dans la perspective des élections locales, certains cadres installés au niveau central commencent à faire leur retour au pays natal en espérant briguer des mandats électifs. Ce phénomène est dénoncé par les acteurs locaux, qui y voient des concurrents potentiels. Pour faciliter leur réinsertion, certains ont créé des associations ou des ONG

Plusieurs organismes de développement interviennent dans la zone, mais sans aucune coordination.

La configuration politique actuelle des arènes locales de Bana et Bengou soulève deux hypothèses.

- 1) Si, au niveau du village de Bana, les luttes pour le contrôle de la commune ne cristallisent pas des antagonismes violents, tel n'est pas le cas à Bengou, où la décentralisation risque d'envenimer les luttes factionnelles. L'absence d'instance d'arbitrage légitimement reconnue par les deux parties ne fera que cristalliser les antagonismes.
- 2) Même si certaines élites nouvelles ont émergé sous l'impulsion des projets, les stratégies de pouvoir développées par les factions aristocratiques constitueront pour elles des obstacles majeurs, et on peut penser qu'elles devront rester tributaires des factions aristocratiques.

Bibliographie

BAKO ARIFARI N., 1999, « Dynamiques et formes de pouvoir politique en milieu rural ouest-africain : étude comparative sur le Bénin et le Niger. Une anthropologie politique de « l'état joueur » et de l'Etat négocié » dans les arènes locales de pouvoir. Cas de Gaya au Niger et de Gomparou au Bénin », thèse de doctorat soutenue à l'EHESS de Marseille.

GALILOU A., 2000, « Occupation de l'espace public par l'Islam et regain d'intérêt des communautés musulmanes à l'arène politique nationale », projet de thèse présenté à l'école doctorale de Frankfurt.

OLIVIER DE SARDAN J.P., 2002, « Des pouvoirs locaux dans l'attente de la décentralisation (Niger) », article non publié

ROTHIOT, J.P., 1988, Ascension d'un chef africain au début de la colonisation : Aouta le conquérant, Paris, PUF.

THIREAU I., LISHAN H., 1998, « Une analyse des disputes dans un village chinois », *Revue Française de Sociologie*, XXXIX-3 : 535- 563